La Voix de l'Est

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

VENDREDI 24 JANVIER 2020

GRANBY | 85e ANNÉE, N° 180

lavoixdelest.ca



PHOTO MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

ÉVACUATION DE 200 SKIEURS À BROMONT, MONTAGNE D'EXPÉRIENCES

LONGUE ATTENTE DANS LES AIRS

PAGE 3

Transfert vers l'Estrie
La MRC Brome-Missisquoi devrait trancher d'ici le printemps
PAGE 6

Policier, mentor, auteur et...fleuriste
La médaille de l'Assemblée nationale pour Michel Rouillard
PAGE 7

Hommage aux Prédateurs
Georges Laraque excité de renouer avec ses anciens coéquipiers
PAGE 31



GROUPE ST-LOUIS
ICI CHAQUE CLIENT EST unique



RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE | 450 263-8888

NISSAN COWANSVILLE
TOYOTA COWANSVILLE
MAZDA COWANSVILLE

0026761

SHEFFORD

Une résidence cossue détruite par les flammes



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

SHEFFORD — Le projet de construction d'une résidence a tourné au cauchemar pour un couple de Shefford lorsqu'un incendie s'est déclaré, causant des dommages importants à la propriété qui était sur le point d'être complétée.

Les occupants se sont fait réveiller par leur avertisseur de fumée, dimanche soir. Ils ont fait quelques vérifications, mais rien ne semblait anormal. Ils sont retournés dormir, mais ils ont entendu des crépitements en provenance du grenier. Ils ont aussitôt évacué leur propriété avec leurs animaux de compagnie.

À l'arrivée des sapeurs, la fumée s'échappait à travers les briques et par la toiture de la maison de la rue Roseraie.

À l'intérieur, le plafond du toit cathédral noircissait, signe que le feu faisait rage dans le grenier de la résidence évaluée à 500 000 $.

Une vingtaine de pompiers de Shefford, Bromont et Waterloo ont combattu le brasier qui aurait pris naissance près de la cheminée de la résidence. Ce soir-là, le mercure oscillait autour de -20 degrés Celsius.

« On a fait appel à l'Unité de sauvetage de la Haute-Yamaska pour permettre aux pompiers de se réchauffer, indique André Cadorette, directeur du Service des incendies de Shefford. Ça s'est super bien déroulé. »

Pendant l'intervention, il y a eu un effondrement, mais personne n'a été blessé.

Les pertes sont considérables pour la propriété dont la construction était sur le point d'être terminée.



Une résidence de Shefford a subi des dommages substantiels lorsqu'un incendie s'est déclaré dans le grenier, près de la cheminée, dimanche soir. — PHOTO FOURNIE

› UN VOLEUR ASSOIFFÉ RECHERCHÉ

Un individu qui voulait probablement s'organiser une soirée bien arrosée est recherché par les policiers de Bromont. L'homme s'est présenté à la Société des alcools du Québec (SAQ) de Bromont où il s'est emparé de trois bouteilles de whisky qu'il a cachées dans son manteau. Il a quitté sans payer en prenant place du côté passager d'un véhicule noir quatre portes. Le même soir, il a tenté de voler pour 720 $ de marchandise au marché d'alimentation Metro, mais sans succès. L'individu est également soupçonné d'avoir tenté de commettre un vol à l'étalage de plus de 500 $ à la même épicerie deux jours plus tôt. Toute personne qui possède des informations à sujet peut contacter la sergente-détective Amélie Bernard au 450 534-3131, (poste 3243) ou par courriel au amelie.bernard@policebromont.ca.

KARINE BLANCHARD — PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE BROMONT



EN BREF

Une collision fait deux blessés

Deux personnes ont été blessées dans une collision frontale survenue jeudi matin à Shefford. L'accident impliquant deux véhicules s'est produit vers 6 h 15 sur la route 112, près de la rue Langelier.

Pompiers, premiers répondants, policiers et ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux. Les deux occupants de la Mazda 3 ont subi des blessures mineures. Ils ont été transportés à l'hôpital de Granby. Le conducteur de l'autre véhicule, un Jeep Cherokee, n'a pas été blessé. **KARINE BLANCHARD**

Précision

Le texte publié en page 2 de *La Voix de l'Est*, dans notre édition du samedi 18 janvier, intitulé « La témérité du pilote soulevée par le BST », traitait des conclusions du rapport du Bureau de sécurité des transports (BST) sur l'écrasement d'un avion ultraléger à Rougemont. Or, contrairement à ce que pouvait laisser entendre le texte, le mot « témérité » n'est pas inscrit dans le rapport du BST en ce qui concerne le pilotage. Rappelons que la violence de l'impact a été fatale pour le pilote Richard Bessette, 66 ans, de Mont-Saint-Grégoire et son passager, François Robert, 51 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vous avez des infos ?
Écrivez-nous à ***redaction@lavoixdelest.ca***

ÉVACUATION DE 200 SKIEURS À BROMONT, MONTAGNE D'EXPÉRIENCES

Des heures entre ciel et terre



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Certains ont l'impression d'avoir vécu une expérience «historique», d'autres posent un regard plus critique sur la procédure mise en œuvre. Les commentaires étaient nombreux au lendemain de l'évacuation manuelle de quelque 200 skieurs mercredi soir, à la suite d'un bris majeur de la remontée l'Express du Village, à Bromont, montagne d'expériences.

Dans l'opération, certains clients sont demeurés immobilisés dans une chaise ou une télécabine pour une période allant jusqu'à quatre heures. Alors que la remontée mécanique s'est arrêtée peu après 19 h, la dernière télécabine a été évacuée à 23 h 45, a affirmé jeudi le directeur marketing et communication à la station de ski, Marc-André Meunier.

Lors de l'évacuation, les chaises ont été priorisées, les skieurs étant plus exposés au froid et au vent, souligne le porte-parole de la station.

N'empêche, la soirée a été longue pour tous ceux qui sont demeurés prisonniers de l'Express du Village. C'est entre autres le cas du Granbyen Jean-Philippe Duval, qui était en compagnie d'un collègue de travail. Ils sont demeurés près de deux heures et demie perchés en hauteur.

« On comprend que ce sont des choses qui peuvent arriver, mais aucune communication n'a été faite. On ne connaissait pas le plan. (...) Ils sont venus nous voir au bout d'une demi-heure pour nous dire qu'ils travaillaient sur une évacuation mécanique d'urgence, mais on est resté deux heures après sans que personne nous dise ce qu'il se passait. On était dans le brouillard », déplore M. Duval qui, bien qu'il ait eu froid, n'a pas souffert d'engelure. Il se réjouit d'ailleurs que le mercure n'ait pas glissé davantage sous le point de congélation.

Si lui et son ami ont attendu d'être évacués par l'équipe de patrouilleurs de la station, ce n'est pas le cas de six personnes qui se trouvaient un peu plus bas dans la remontée. Jean-Philippe Duval dit les avoir vu sauter de leur chaise pour se sortir de cette situation.

Selon lui, les autres skieurs qui prenaient place dans la chaise avec lui sont demeurés calmes, mais tous ont néanmoins ressenti une certaine frustration de se retrouver dans cette situation.

ENFANTS PATIENTS

La longue pratique du professeur de yoga à Granby Charles-Alexandre Mercure lui a permis de rester zen durant la période d'attente, affirme-t-il. Accompagné de sa conjointe et de sa fille Charlotte, sept ans, il se réjouit d'avoir été coincé dans la même chaise que deux moniteurs de ski. « Ils avaient une bonne attitude. Ils chantaient des chansons. Ils faisaient des exercices pour se réchauffer », raconte-t-il.

C'est finalement à 21 h 45 que M. Mercure et sa famille ont touché le sol. Le paternel ne cache d'ailleurs pas sa fierté face à la patience, voire le courage, dont a fait preuve sa fille, qui a su garder le moral tout au long de la soirée.



La remontée principale avec télécabines était immobilisée jeudi à Bromont, montagne d'expériences à la suite d'un bris majeur qui a entraîné son évacuation manuelle mercredi soir. — PHOTOS ALAIN DION



La procédure d'évacuation était exceptionnelle, relève le directeur marketing et communication de Bromont, montagne d'expériences, Marc-André Meunier.

Celui qui était déjà de retour sur les pentes jeudi matin estime néanmoins que le délai a été long avant que la procédure d'évacuation soit lancée mercredi soir. À l'instar d'autres skieurs, il se demande aussi si le dédommagement offert, soit un billet de courtoisie (ou un rabais à la boutique ou à la location) et un chocolat chaud, est suffisant.

David Côté, de Saint-Paul-d'Abbotsford, s'est pour sa part rendu à la montagne avec sa fille Daisy, six ans, avec l'objectif de faire deux descentes. Ils auront plutôt passé plus de trois heures, entre ciel et terre, dans une télécabine.

Sa situation était cependant beaucoup plus enviable que ceux qui étaient coincés dans les chaises, dit-il. Une « chance » qu'Isabelle Cordeau, une autre skieuse de Granby avec qui *La Voix de l'Est* s'est entretenue, estime aussi avoir eue. L'attente a été plus facile à supporter dans les circonstances, assurent-ils.

David Côté affirme pour sa part être « content » d'avoir vécu cette opération d'évacuation qu'il qualifie « d'historique ». Il salue d'ailleurs le professionnalisme de l'équipe qui a procédé aux manœuvres. Chose certaine, Daisy avait toute une expérience à raconter en classe jeudi matin...

POST MORTEM

Le directeur marketing et communication à la station touristique, Marc-André Meunier, souligne que l'évacuation manuelle de la remontée, où un skieur à la fois est descendu par un système de harnais et de câbles, est un événement « exceptionnel ». La dernière fois où une telle action a été réalisée remonte à 2006.

Toutes les options ont été évaluées mercredi soir avant de prendre la décision, à 20 h 30, de recourir à cette procédure, dit M. Meunier. Une trentaine de patrouilleurs étaient sur place et une vingtaine d'autres ont été appelés en renfort in extremis.

Des problèmes ont été éprouvés autant avec le moteur principal que le moteur auxiliaire de la remontée mécanique. Le fabricant était sur place jeudi pour identifier le problème, qui n'a rien à voir avec les arrêts de la remontée observés l'an dernier, alors qu'elle était encore en période de rodage, selon M. Meunier.

Selon lui, les commentaires reçus au sujet des communications jugés insuffisantes par certains durant l'opération, ou la nature du dédommagement offert, feront sûrement l'objet du « *post mortem* » qui sera réalisé une fois la situation revenue à la normale.

« Il n'y avait pas de compensation additionnelle qui était prévue (dans la procédure) pour ce type de cas là, étant donné que c'est un événement extraordinaire. Mais c'est quelque chose qu'on va réévaluer à l'interne », indique Marc-André Meunier.

Celui-ci tient malgré tout à féliciter l'important travail réalisé par l'équipe de patrouilleurs. Personne n'a été blessé durant l'opération, se réjouit-il.

SOMMAIRE

affaires	24-25
arts et spectacles	19
horoscope	21
jeux	20-21
le monde	18
loterie	30
météo	23
opinions	10
petites annonces	23
politique	12
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la Coopérative de solidarité La Voix de l'Est sise au 76, rue Dufferin, à Granby (Québec).
La Voix de l'Est est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

SPECTACLE AU PIED DES PENTES

Plus de 500 personnes attendues pour l'Après-ski d'Ariane Moffatt

NICOLAS BOURCIER
nicolas.bourcier@lavoixdelest.ca



Plus de 500 personnes ont déjà confirmé leur présence pour le premier spectacle Après-Ski de Bromont, montagne d'expériences donné par Ariane Moffatt au pied des pentes, le samedi 25 janvier. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Plus de 500 personnes ont déjà confirmé leur participation au spectacle d'Ariane Moffatt qui lancera ce samedi les Après-Skis, une série de quatre shows qui seront présentés au pied des pentes de Bromont, montagne d'expériences.

La chanteuse qui présente actuellement son spectacle *Petites mains précieuses* à travers le Québec s'est dite très contente de l'invitation puisqu'elle visite souvent la région et qu'elle est elle-même une adepte de ski alpin.

« C'est festif comme événement, ça permet d'y aller en famille, donc j'ai bien hâte ! , a-t-elle déclaré en entrevue avec *La Voix de l'Est*. Relaxer après une belle journée d'activité physique en écoutant de la musique entre amis, ça fait beaucoup d'éléments rassemblés pour en faire un événement agréable. »

Les spectacles extérieurs se font plutôt rares en hiver, alors qu'ils foisonnent en été. « On va aller puiser dans le *set* estival, parce qu'on veut que les gens restent au chaud puis que ça soit assez *up-tempo* », a assuré l'auteure-compositrice-interprète.

Avec des températures prévues de 3°C dans le jour et de 1°C le soir avec 30 % de risque de pluie et de neige, le directeur du marketing et des communications de Bromont, montagne d'expériences, Marc-André Meunier, estime que c'est « plus que favorable et [que] ce sera très confortable ».

Les aléas de Dame Nature ont forcé l'organisation à reporter au 29 février la prestation du groupe 2Frères qui devait se tenir le 11 janvier dernier. Le duo devait initialement être les premiers artistes à participer à l'« Après-Ski ».

Le spectacle suivant sera ainsi présenté le 8 février par le duo Milk and Bone. Deux semaines plus tard, le 22 février, ce sera au tour du rappeur Loud de mettre le feu aux planches. « Un événement qui suscite déjà énormément d'intérêt », a indiqué Marc-André Meunier, ajoutant au passage que l'organisation évalue déjà la meilleure disposition de la scène pour accueillir les spectateurs « puisque ça s'annonce pour être un très grand événement ».

Les pentes de quatre versants — du Village, du Lac, des Cantons et des Épinettes — demeureront ouvertes jusqu'à 23 h samedi soir afin que les skieurs puissent retourner à leur voiture en dévalant les pentes.

« Les détenteurs d'abonnements seront heureux d'apprendre que tous ces événements sont gratuits si leur passe est valide sur la plage horaire de l'événement », avait indiqué la conseillère marketing chez Bromont, montagne d'expériences, Hélène Bélisle, dans une précédente entrevue.

Pour les autres, le prix du billet, qui comprend le spectacle et le ski, est de 41 $ plus taxes en prévente et de 48 $ plus taxes sur place le soir du spectacle.

CHOSES SAUVAGES EN PREMIÈRE PARTIE

La formation montréalaise Choses Sauvages, qui a reçu une nomination pour Album de l'année — Alternatif au dernier gala de l'ADISQ, assurera la première partie du spectacle d'Ariane Moffatt.

« C'est un groupe que j'aime beaucoup, a confié Ariane Moffatt. C'est la première fois qu'ils feront ma première partie. J'écoute leur musique depuis qu'ils existent et donc on aura l'occasion de se rencontrer. J'ai su mercredi qu'ils joueraient avant nous et j'étais encore plus contente de participer au spectacle. »

L'ajout de Choses Sauvages à la programmation « permet d'aller chercher une clientèle différente, qui concorde bien avec Ariane Moffatt », estime le directeur du marketing et des communications de la station de ski.

CLIN D'OEIL AU BRIS DU REMONTE-PENTE

« J'espère qu'il va y avoir du monde, je ne sais pas ce qui se passe avec les chaises, mais j'ai entendu qu'ils avaient eu un bon pépin hier (mercredi) », a lancé la chanteuse à la blague en entrevue avec *La Voix de l'Est*, jeudi.

Les travaux allaient bon train jeudi, si bien que la réouverture de l'Express du Village pourrait se faire très prochainement. « Ça regarde bien pour cette fin de semaine », a indiqué Marc-André Meunier, ne pouvant toutefois rien confirmer à ce moment-ci des travaux.

Si un autre incident devait arriver samedi, les skieurs auront au moins de la bonne musique pour les aider à patienter. « On est prêt à toute éventualité », conclut en rigolant Ariane Moffatt.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

GIGOGNE, *adjectif*

Définition – Qui fait partie d'un ensemble d'éléments s'emboîtant les uns dans les autres ou dont les parties s'emboîtent les unes dans les autres.

Étymologie – Du nom propre *(Mère) Gigogne*, 'personnage de théâtre représentant une femme géante de laquelle sortent des enfants'.

Cooccurrences – poupée gigogne, lit gigogne, tables gigognes, récit gigogne, livre gigogne.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0012030

Le ministre Bonnardel à livre ouvert

Le député de Granby se raconte aux élèves du Collège Mont-Sacré-Coeur



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Même s'il est député de Granby depuis plus de 12 ans et ministre des Transports depuis plus d'un an, François Bonnardel n'a pas oublié son passé d'entrepreneur. Il a même partagé les leçons apprises de cette expérience de vie à près d'une soixantaine d'élèves du Collège Mont-Sacré-Coeur, jeudi matin.

L'élu rencontrait les deux groupes d'élèves de cinquième secondaire inscrits à l'option droit et entrepreneuriat de l'école privée pour les inciter à aller jusqu'au bout de leurs capacités. Car même s'il n'a pas réalisé son rêve de devenir pilote d'avion de chasse, François Bonnardel continue de croire que « *the sky is the limit* ».

Travaillant dans le milieu de l'automobile au début de la vingtaine, l'homme politique ayant grandi dans la région de Montréal avait choisi d'investir les 25 000 $ que lui avait offerts sa mère — la moitié de la prestation de décès de son frère, décédé en 1994 dans un accident de la route — dans l'achat de la franchise du commerce Vitro Plus de Granby.

« De 1995 à 2007, donc, j'ai été entrepreneur, raconte M. Bonnardel. C'était quelque chose de très valorisant et ces années ont été extrêmement importantes. Être entrepreneur teinte tout ce qu'on va faire pour le reste de notre vie. »

DE LA MÉCANIQUE À LA POLITIQUE

Arrivé à la mi-trentaine, l'homme d'affaires est toutefois en quête d'un nouveau défi. « Je gagnais bien ma vie, mais je voulais quelque chose qui allait m'animer », indique-t-il.

M. Bonnardel admet avoir choisi l'avenue « la moins facile » en joignant les rangs de l'Action démocratique du Québec, aujourd'hui devenue la Coalition avenir Québec (CAQ). « Ça ne faisait pas la file à l'époque pour se présenter, reconnaît-il. Il fallait être un peu fou. » Les idées du chef d'alors, Mario Dumont, ont convaincu le Granbyen d'adoption de s'impliquer pour la cause.

À l'élection de 2007, l'ADQ devient l'opposition officielle du gouvernement minoritaire de l'Assemblée nationale, passant de 4 à 41 députés. « On était 41 chanceux, mais comme on était beaucoup de nouveaux, on a fait pas mal d'erreurs, raconte l'élu. Devenir l'opposition officielle a mis énormément de pression sur notre jeune formation. »

L'élection tenue l'année suivante a été difficile pour le parti. « Tout le monde savait qu'on allait à l'abattoir », ironise M. Bonnardel, qui a pour sa part survécu à l'hécatombe... par 70 voix.

« Je me suis juré que plus jamais ça n'arriverait, relate-t-il. J'ai décidé de travailler encore plus fort pour devenir le meilleur candidat pour représenter les gens de Shefford [ndlr : le nom de la circonscription de Granby jusqu'en 2011]. »

Une stratégie qui semble lui avoir souri, lui qui a toujours été réélu avec plus de la moitié des appuis depuis. Au fil des années, François Bonnardel a occupé les fonctions de leader parlementaire, de whip et de critique en matière de finances au sein de sa formation politique. L'élection de la CAQ au pouvoir, en octobre 2018, lui a ouvert les portes du ministère des Transports, le plus gros donneur d'ouvrage de la province, rappelle-t-il.

« Les projections sur gouvernement indiquent que sur dix ans, il y aura des dépenses d'environ 115 milliards $, calcule M. Bonnardel. Là-dessus, il y en a 43 qui iront dans les Transports. »

« Cet argent-là sort d'où ? », a demandé une des élèves.

« De ta poche ! De la poche de tes parents, des impôts de tout le monde », a répondu le député, qui a étonné bien des jeunes en leur faisant savoir que sur chaque dollar versé à l'État en impôt, environ 45 sous allaient au système de santé et 24 autres au système d'éducation.

« C'est beaucoup d'argent, a poursuivi l'élu. On ne peut pas gérer un gouvernement comme une entreprise ; les gens s'attendent à ce qu'on gère bien l'argent de leurs impôts. »



C'est son désir de soutenir les jeunes et de contribuer à leur réussite qui a mené François Bonnardel à faire le saut une fois pour toutes en politique, en 2007. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

POUR LES JEUNES

Malgré la douzaine d'années passées depuis son arrivée à l'Assemblée politique, son désir de soutenir les jeunes et de contribuer à leur réussite, qui a mené François Bonnardel à faire le saut une fois pour toutes en politique, en 2007, est toujours bien présent.

« Il faut travailler fort et aller chercher un bon diplôme pour pouvoir tirer son épingle du jeu », a affirmé le père d'un jeune homme maintenant âgé de 25 ans.

Selon lui, il faut revoir le cursus académique pour y réintégrer des cours plus techniques susceptibles d'intéresser les garçons et les filles qui ne se reconnaissent pas dans l'offre actuelle de cours.

« L'école a le défi de mieux accompagner et de mieux comprendre [les jeunes], souligne le ministre. La plus grande richesse d'une société, ce sont eux. »

La rencontre de jeudi a également permis d'aborder le cheminement d'un projet de loi, de son élaboration dans un ministère jusqu'à son adoption par les parlementaires.

Précision

À la suite de la publication du texte *Chien de « support émotionnel » : des compagnons indispensables* le lundi 20 janvier dernier dans *La Voix de l'Est*, une précision s'impose. Les chiens accédant au public, pour aider des bénéficiaires ayant des problèmes de santé mentale, sont bien des chiens d'assistance (psychiatrique ou psychologique) et non pas de « support émotionnel ». Légalement, les chiens de support émotionnel n'existent pas au Canada, mais uniquement aux États-Unis sous l'appellation « emotional support animals ».

TRANSFERT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI VERS L'ESTRIE

Une décision d'ici le printemps

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

Le dossier de l'éventuel transfert de la MRC Brome-Missisquoi de la Montérégie vers l'Estrie chemine. Un comité doit être formé sous peu afin d'évaluer les tenants et aboutissants d'une telle migration administrative.

À ce jour, la MRC Brome-Missisquoi est desservie par des ministères répartis dans les deux régions. Les dossiers en environnement, en immigration, en justice, en santé, en sécurité publique, en tourisme et en transport sont rattachés à l'Estrie. La MRC est toutefois liée à la Montérégie en ce qui concerne les affaires municipales, l'agriculture, la culture, l'économie, l'énergie, les ressources naturelles, la faune et l'emploi.

Or, pas question d'un transfert à la pièce, a indiqué le préfet de la MRC Brome-Missisquoi et maire de Farnham, Patrick Melchior. «Il a été évoqué que les dossiers du ministère des Affaires municipales migrent vers l'Estrie en premier. Mais, s'il y a un transfert, tous les ministères doivent suivre. C'est incontournable», dit-il.

Le ministre des Transports, député de Granby et responsable de l'Estrie, François Bonnardel, s'est officiellement positionné en faveur d'un transfert de Brome-Missisquoi vers l'Estrie. Idem pour Farnham et Bromont, qui ont adopté des résolutions en ce sens. Plusieurs municipalités sont toutefois ambivalentes étant donné que plusieurs questions demeurent sans réponses pour l'instant, a fait valoir le préfet.

INTERROGATIONS

Les principales interrogations tournent notamment autour de l'économie et de la concertation. «On veut s'assurer que l'argent qui provient des différents fonds et des programmes redescende vers les municipalités de notre MRC s'il y a un transfert. On ne doit pas sortir perdants. Et jusqu'ici, ce n'est pas clair à ce sujet», a mentionné M. Melchior.

La pérennité de plusieurs organismes, entre autres au niveau communautaire, pèse aussi dans la balance. «Les organismes ne veulent pas disparaître si d'autres sont dans le même créneau qu'eux ailleurs en Estrie», a dit le préfet.

REPRÉSENTATIVITÉ

Le transfert de la MRC Brome-Missisquoi dans le giron estrien aurait des répercussions sur «l'importance» de plusieurs municipalités. Ce serait notamment le cas pour Farnham.

«Un transfert en Estrie pourrait faire en sorte que Farnham devienne la porte des Cantons-de-l'Est. Ça sonne bien. En même temps, on est une des plus petites villes en Montérégie. Mais, en Estrie, on serait peut-être la 8e plus grosse en terme de population», a souligné le maire.

L'ouverture à une telle éventualité est bien présente, à condition que «toutes les parties y trouvent leur compte», y compris les localités qui sont déjà en Estrie. «Une chose est certaine, personne ne veut d'un mariage forcé», a imagé Patrick Melchior.

Un comité doit donc se pencher sur le dossier. Le groupe, qui sera entre autres formé des préfets des MRC et des directeurs généraux des municipalités concernées par un possible transfert, doit être mis sur pied «idéalement au début février». «On veut se donner deux à trois mois avant d'arriver avec une réponse, a fait valoir M. Melchior. On vise donc un échéancier au printemps.»



Le préfet de la MRC Brome-Missisquoi et maire de Farnham, Patrick Melchior — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

› GRANBY AURA SA STATION LIBRE-SERVICE DE LAVE-GLACE

Le dépanneur Esso de la rue Langlois à Granby sera équipé d'une station de remplissage de lave-glace en libre-service au cours de la première semaine de février, a rapporté la station de radio m105, jeudi. Cette installation, au coût estimé à 10 000 $ par le propriétaire de la station-service, permettra aux automobilistes de faire le plein de liquide lave-glace directement de la pompe vers le réservoir du véhicule en payant en fonction du nombre de millilitres et en évitant ainsi l'utilisation unique de contenants en plastique. Il s'agira de la deuxième installation du genre en Estrie, alors que d'autres stations-service de la région devraient emboîter le pas prochainement.

NICOLAS BOURCIER — PHOTO TIRÉE DE LA PAGE FACEBOOK DE STATION LAVE-GLACE.



IL SERA DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des fleurs pour Michel Rouillard

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

BROMONT — Policier, formateur, auteur, conférencier, mentor et on en passe: si les chats ont neuf vies, Michel Rouillard semble en avoir vécu tout autant. Les 45 ans d'implication dans la collectivité de ce Bromontois d'exception seront soulignés d'une manière bien solennelle, mercredi prochain, alors qu'il recevra la médaille de l'Assemblée nationale des mains du député de Chomedey, Guy Ouellette.

« Le plus drôle, c'est que ma femme a marié un fleuriste au départ ! », lance le jeune septuagénaire, qui avait repris le commerce familial, mais aussi présidé la Jeune chambre de commerce de Sherbrooke et l'Association des fleuristes de l'Estrie, avant de réaliser son « rêve de jeunesse » en 1974, soit devenir patrouilleur pour la Sûreté du Québec.

Une dizaine d'années plus tard, le policier originaire de Sherbrooke était élu directeur représentant l'Estrie par ses pairs au conseil de direction de l'Association des policières et policiers du Québec.

Puis, au début des années 1990, M. Rouillard prend la tête de l'Unité des relations communautaires de la SQ en Estrie avant d'être promu sergent et d'occuper successivement des postes à la Direction de l'audit et de la planification et au Secrétariat des relations internationales du Sommet des Amériques de Québec, en 2001.

L'année suivante, il fait partie de l'équipe assurant la sécurité du pape Jean-Paul II lors de son passage à Toronto dans le cadre des Journées mondiales de la jeunesse.

Avant de prendre sa retraite, en 2004, M. Rouillard était sergent responsable du volet protocole de la Direction des relations internationales de la Sûreté du Québec. « Avec certains invités, on a vécu des chocs culturels, des deux côtés, explique-t-il. Ça a parfois mené à de drôles de situations ! »

Pendant les cinq années suivantes, l'homme a occupé la fonction de directeur de la sécurité au Parc Safari. Il a également dispensé de la formation sur le service en clientèle pour le compte de plusieurs entreprises et sociétés d'État.

Par la suite, le Bromontois, également décoré de la médaille de la police pour services distingués, a formé la relève policière en matière de services de proximité et en milieu communautaire. Il a été l'un des premiers à procéder à l'embauche d'une travailleuse sociale à son poste de police pour mieux gérer les aspects sociaux de certains dossiers. « C'était délicat à l'époque, se souvient-il. Mais ça a finalement été formidable ! »

Une initiative qui lui avait valu le Prix de reconnaissance Hommage Justice de la Sûreté du Québec, dans la catégorie Droits et libertés, en 2000.

DONNER AU SUIVANT

L'intérêt de M. Rouillard pour le monde des affaires l'a aussi mené à devenir mentor en 2006 au sein du Réseau M, mais aussi chef-mentor de la cellule de mentorat de la Haute-Yamaska de 2011 à 2015. Durant cette même période, il a également été président régional pour le mentorat en Montérégie-Est, en plus de présider le conseil d'administration de la Chambre de commerce Haute-Yamaska en 2012-2013.

Ces implications lui ont valu le titre de « Mentor Diamant » en 2014. Depuis, M. Rouillard, qui a publié en 2009 le livre *Reconnaître les personnalités en 7 secondes*, ouvrage qui l'amènera à prononcer de nombreuses conférences, est formateur pour le Réseau M tout en demeurant un mentor.

Encore aujourd'hui, il agit comme mentor pour trois entrepreneurs, ce qui porte à une quinzaine le nombre de protégés qu'il a écoutés et épaulés. « J'adore ça ! », s'exclame le principal intéressé, pour qui cet accompagnement est une manière de donner au suivant.

« Je crois que la base d'une économie en santé est l'entrepreneuriat. Je fais ma part pour l'économie locale en offrant mon oreille aux entrepreneurs », dit-il.

Michel Rouillard est d'ailleurs d'avis que cette activité lui apporte autant que ce qu'il donne. « D'une part, c'est très motivant ; de l'autre, on découvre un éventail de domaines ! », ajoute-t-il.



Fleuriste, policier, formateur, auteur, conférencier, mentor et on en passe: les 45 ans d'implication dans la collectivité de Michel Rouillard seront soulignés d'une manière bien solennelle, mercredi prochain, alors qu'il recevra la médaille de l'Assemblée nationale. — PHOTO ALAIN DION

« L'AMOUR DU MONDE »

Depuis 2012, M. Rouillard était le porte-parole de la Coalition nationale contre le tabac de contrebande. Il a pris sa retraite le 1er janvier dernier afin de consacrer plus de temps à sa famille et à son épouse.

La remise de la médaille de l'Assemblée nationale viendra donc couronner avec panache la fin d'une carrière bien remplie et variée, dont le fil conducteur aura été « l'amour du monde ».

« Au fond, qu'on soit fleuriste ou policier, on rencontre le public, philosophe M. Rouillard. Quand on vend des fleurs, on sait qu'on aide à faire plaisir. Quand on intervient comme policier, notre présence apporte du réconfort. »

L'idée de la médaille émane du député Ouellette lui-même, un ancien confrère policier de M. Rouillard qui a souhaité souligner le départ à la retraite de celui-ci. La cérémonie de remise et la réception se dérouleront mercredi prochain à 18 heures à l'hôtel de ville de Montréal.

Le récipiendaire est encore ébahi de cette annonce qu'il a apprise lundi. « Je ne sais pas comment réagir encore, confie celui qui venait tout juste de raconter son parcours avec humilité. J'ai travaillé avec du monde qui a fait des choses extraordinaires. Moi, je n'ai fait que faire ce que j'aime dans la vie. »

« En même temps, ajoute-t-il, une tape dans le dos, ça se prend toujours mieux qu'une claque dans la face ! », conclut-il.

EN BREF

Nouvel appui à la Coopérative de solidarité de *La Voix de l'Est*

Lors d'une séance publique tenue mercredi soir, la table des maires de la MRC de Rouville a résolu d'appuyer le projet de coopérative de solidarité de La Voix de l'Est auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Dans le cadre de sa relance, le quotidien de la rue Dufferin a effectivement déposé une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). En guise de soutien, la MRC de Rouville souhaite octroyer au projet coopératif une somme de 44 826 $ à même l'enveloppe lui étant réservée. Cet appui financier s'ajoute à celui des MRC de la Haute-Yamaska et d'Acton, qui contribueront à hauteur respective de 50 000 $ et de 17 326 $. **MARIE-ÈVE MARTEL**

Contrat d'élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques

La MRC de Rouville a octroyé mercredi un contrat de 32 043,53 $, taxes incluses, à l'entreprise Biodiversité Conseil, le plus bas soumissionnaire conforme ayant répondu à l'appel d'offres pour élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques sur son territoire. En avril dernier, un contrat de gré à gré de 42 000 $ avait été octroyé à l'organisme Géomont afin de définir les données géomatiques relatives à l'ensemble des cours d'eau du territoire. Il s'agissait de la première étape dans la réalisation d'un plan régional des milieux humides et hydriques. La MRC de Rouville dispose d'une enveloppe budgétaire totalisant 83 300 $, financée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour réaliser son plan régional. **MARIE-ÈVE MARTEL**

ESTRIE

Un jeune sur deux a vapoté

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
La Tribune

SHERBROOKE — « Les résultats préliminaires de notre enquête menée auprès de jeunes de la région sur leurs habitudes de vapotage sont préoccupants. Près d'un jeune sur deux a déjà vapoté et 13 % le font régulièrement. Le phénomène de la cigarette électronique gagne en popularité et les jeunes ne comprennent pas bien les risques associés à l'utilisation de la cigarette électronique », affirme Dre Mélissa Généreux, médecin-conseil à la Direction de la santé publique (DSP) et professeure à la faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke.

Ce sondage a été mené par quatre étudiantes de la FMSS de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec la Direction de santé publique de la région de l'Estrie.

« Les objectifs de ce sondage étaient de dresser un portrait des pratiques de vapotage chez les jeunes du secondaire du territoire desservi par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, de voir l'ampleur de la problématique du vapotage chez les jeunes, de voir comment ils perçoivent le vapotage et comment ils se le procurent », précise la Dre Généreux.

Selon l'étude, près de 50 % des jeunes ont déjà vapoté et 13 % avouent vapoter de façon régulière. La curiosité (79 %) représente la principale motivation des élèves du secondaire, et ces derniers semblent banaliser la pratique occasionnelle.

La plupart des consommateurs s'approvisionnent dans les magasins spécialisés, alors que l'âge légal pour s'en procurer est de 18 ans. « Maintenant, on ne voit plus personne en bas de 18 ans se procurer des cigarettes dans un dépanneur ; c'est acquis que c'est illégal. C'est quelque chose sur lequel il faudra se pencher », indique la médecin-conseil.

« Il a fallu faire la lutte contre le tabagisme chez les jeunes, il faudra maintenant faire la lutte au vapotage et à la nicotine. »

— Dre Mélissa Généreux



Près de la moitié des jeunes ont vapoté au moins une fois au secondaire. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

UNE GRANDE BANALISATION

S'il est possible de vapoter sans nicotine, 63 % des jeunes vapotent pourtant avec des produits à base de nicotine.

« Les jeunes banalisent beaucoup le vapotage avec nicotine. En effet, selon 65 % des jeunes ayant répondu au questionnaire, il y a peu de risques reliés aux habitudes du vapotage occasionnel. Pourtant, la consommation de nicotine nuit à la mémoire, à la concentration et au développement du cerveau, ce qui est particulièrement important chez nos jeunes. Elle cause une forte dépendance, similaire à l'héroïne », ajoute Dre Généreux.

« Il a fallu faire la lutte contre le tabagisme chez les jeunes, il faudra maintenant faire la lutte au vapotage et à la nicotine », clame Mélissa Généreux.

Or même le vapotage sans nicotine peut causer d'autres graves problèmes. « Il y a aussi d'autres substances dans la cigarette électronique. Il faut prendre conscience que c'est un marché en émergence avec des produits qui se multiplient et tout ça va plus vite que ce qu'on est capable d'apporter comme contrôle. Ça fait en sorte qu'on voit l'émergence de nouvelles maladies, comme une maladie pulmonaire qui est liée au vapotage même si on ne comprend pas exactement ce qui a rendu les gens malades, et ce, malgré que cette maladie ait causé plusieurs dizaines de morts aux États-Unis », souligne Dre Généreux.

« Il y a tellement d'inconnus et d'incertitudes, de produits qu'on ne connait pas, que le message général que l'on veut lancer aujourd'hui, aux jeunes ainsi qu'à tous les non-fumeurs, c'est : ne vapotez pas », clame-t-elle.

Au total, 5675 jeunes de 19 écoles ont complété les 35 questions permettant ainsi aux élèves de dresser un portrait des habitudes de vapotage des jeunes de la région.

Près de la moitié des élèves des écoles participantes qui ont répondu à l'appel lancé par Laura Chénier, Évelyne Dumas, Myriam Guay et Diana Oprea, finissantes au doctorat en médecine de la FMSS.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT LA TOURBIÈRE À FARNHAM

Une première étape franchie

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Le développement durable est au cœur des orientations des élus de Farnham. C'est dans cet esprit que le projet de la Tourbière, un vaste terrain appartenant à la Ville qui pourrait devenir un nouveau quartier résidentiel, sera d'abord soumis à une firme spécialisée en urbanisme et en aménagement du territoire avant d'amorcer son développement.

Le terrain visé est celui situé à l'intersection des routes 104 et 235. Une superficie de près de 1,2 million de pieds carrés sera préservée à l'état naturel puisqu'il s'agit d'une tourbière, d'où le nom du projet. Une portion évaluée à plus de 1,4 million de pieds carrés peut toutefois être exploitée pour accueillir un développement domiciliaire.

Sa superficie pourrait permettre de construire jusqu'à 800 portes. Les élus se sont tournés vers BC2 Groupe conseil à qui ils ont confié un mandat, accompagné d'une enveloppe de 25 000 $, pour fournir des idées de développement qui cadrent avec leur orientation.

« Le développement durable doit être dans toutes nos actions, réaffirme Patrick Melchior, le maire de Farnham. Il faut être accompagné, être bien dirigé. »

Deux accès permettront aux citoyens de se rendre dans le futur secteur, soit par la rue Saint-Grégoire et la route 235. Il faudra toutefois attendre jusqu'à 24 mois pour que les bases du projet soient mises en place et que celui-ci soit lancé, estime le maire.



C'est dans ce secteur que la Ville de Farnham dispose d'un terrain de plus de 1,4 million de pieds carrés qui pourrait accueillir un nouveau quartier. — IMAGE FOURNIE PAR LA VILLE DE FARNHAM

Vous avez des infos ?

Écrivez-nous à
redaction@lavoixdelest.ca

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca

facebook.com/lavoixdelest

@lavoixdelest

TRAGÉDIE SUR LE LAC SAINT-JEAN

Six motoneiges et des sacs retrouvés dans les eaux

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Quarante-huit heures après le drame, six motoneiges ont été localisées dans les eaux du lac Saint-Jean et des sacs contenants les effets personnels de certains motoneigistes disparus ont été repêchés, jeudi. Mais toujours aucun corps n'a été retracé. Cinq touristes français restent introuvables et une motoneige n'a toujours pas été localisée par les plongeurs de la Sûreté du Québec (SQ).

Alors que deux motoneiges avaient été localisées par les plongeurs de la SQ, mercredi soir, les recherches ont mené à la découverte de quatre autres engins, jeudi. Il ne manque donc qu'une seule motoneige, puisque deux motoneigistes avaient réussi à regagner la terre ferme, mardi soir.

En après-midi, les plongeurs ont repêché plusieurs effets personnels des motoneigistes. Des sacs gorgés d'eau et remplis de vêtements ont été remis aux policiers de la Sûreté du Québec, qui ont soigneusement photographié chaque article qu'ils contenaient.

Les motoneiges et les sacs sont les seules découvertes faites par les plongeurs au cours de la journée de jeudi. Mardi soir, le corps du guide, Benoît Lespérance, 42 ans, de Montréal, a été repêché.

Les plongeurs utilisent des sonars pour localiser des indices potentiels, mais la profondeur et la noirceur ne facilitent en rien leur travail.

Les motoneiges gisent d'ailleurs toujours au fond de l'eau. Les policiers disent se concentrer sur les « humains ». On ignore quand ces engins seront extirpés des eaux, si elles le sont.

Les recherches nautiques ont pris fin vers 17 h 30, jeudi, et les trois équipes de plongeurs ont quitté les eaux. Les patrouilleurs à motoneige restent toutefois en poste, même durant la nuit. Des agents continuent également le travail au quartier général.

Les recherches reprendront à la levée du jour, vendredi.

IDENTITÉS

La Sûreté du Québec a révélé l'identité des cinq motoneigistes disparus. Il s'agit de Gilles Claude, 58 ans, Yan Thierry, 24 ans, Jean-René Dumoulin, 24 ans, Julien Benoît, 34 ans et Arnaud Antoine, 25 ans.

Gilles Claude est le père de trois biathlètes français qui font des compétitions de haut niveau. L'un d'entre eux a remporté une médaille en Coupe du monde jeudi. Un prix qu'il a qualifié d'« hommage » à son père.

Dernières nouvelles d'Alsace, un journal local, avait plus tôt en journée donné quelques détails sur l'identité de cinq des huit participants français à l'expédition tragique. Selon le média, Julien Benoît est un habitant de Sainte-Croix-aux-Mines ; Jean-René Dumoulin, de Sainte-Marie-aux-Mines.

Le journal affirme également que les Alsaciens Gaston Fassel, un trentenaire, et Bruno Petitdemange, 60 ans, sont parvenus à sortir de l'eau Paul Klein, 43 ans, un habitant de Sainte-Marie-aux-Mines. Les trois hommes sont sains et saufs.

UN GRAND DÉPLOIEMENT, ASSURE LA SQ

L'opération de secours menée par la Sûreté du Québec (SQ) est considérée comme un important déploiement policier et les autorités assurent tout mettre en œuvre pour retrouver les disparus. En tout, une trentaine de policiers sont sur le terrain, dont une douzaine de plongeurs, venus de Montréal, un pilote d'hélicoptère et deux patrouilleurs en motoneige.

« C'est ce qu'on pourrait appeler un déploiement important », a affirmé le porte-parole de la SQ, Hugues Beaulieu, lorsque questionné à savoir s'il y avait suffisant d'agents sur le terrain.

En raison de l'écrasement de l'un des hélicoptères de la SQ, survenu mercredi pendant les recherches, un seul engin survole maintenant le secteur.

La 3e Escadre de la Base militaire de Bagotville est venue en renfort en avant-midi, jeudi, dépêchant un hélicoptère sur place. **AVEC ANNIE-MARIE GRAVEL**



Les plongeurs doivent composer avec l'eau froide du lac, la noirceur des eaux et sa profondeur. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



C'est dans ces étendues d'eau, à proximité de l'île Beemer, que les motoneigistes auraient sombré, mardi soir. — PHOTO COURTOISIE, ECKINOX

Le guide aurait tenté de sauver son groupe

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Selon toute vraisemblance, le guide Benoît Lespérance, qui a péri dans les eaux du lac Saint-Jean, mardi soir, aurait tenté de secourir les cinq motoneigistes français, avant de sombrer à son tour.

Selon les informations recueillies sur place, le guide, qui ouvrait le convoi, aurait circulé quelques instants sur l'eau avant de rebrousser chemin, voyant que les touristes ne le suivaient plus. Les motoneigistes aguerris comprennent qu'il est possible de faire un bon bout de chemin sur des étendues d'eau, à condition de circuler à bonne vitesse.

En rebroussant chemin, le guide serait ensuite tombé sur les trois rescapés, dont un qui venait de regagner les glaces après être tombé dans l'eau. Les deux derniers du convoi étaient toujours au sec et auraient réussi à arrêter à temps avant d'aider le troisième à sortir de l'eau. Le guide leur aurait demandé de l'attendre là quelques instants, avant de repartir à la recherche des cinq autres motoneigistes.

Le guide aurait laissé son sac et son casque sur les glaces pour tenter d'aider les touristes. Le corps du guide a été repêché quelques heures plus tard, mais les cinq autres touristes français restent introuvables, une quarantaine d'heures après le drame. Après une trentaine de minutes et n'ayant pas de nouvelles, les trois survivants se sont dirigés dans un dépanneur de Saint-Henri-de-Taillon pour se réfugier. Ces informations, recueillies sur place, n'ont pas été confirmées par la Sûreté du Québec (SQ), qui ne laisse d'ailleurs filtrer aucune information quant aux circonstances entourant ce drame.

En arrivant au dépanneur, les trois rescapés ignoraient ce qui avait bien pu se produire. Ils ont tenté de joindre par téléphone leur guide, mais en vain. Le motoneigiste mouillé s'est déshabillé pour se réchauffer au dépanneur. Voyant qu'ils ne recevaient pas de nouvelles de leurs compagnons, les secours ont finalement été appelés et dépêchés sur les lieux. Une importante opération de recherche a été mise en branle.

On ignore toujours la raison qui a mené les motoneigistes à emprunter ce secteur considéré comme extrêmement dangereux, mardi soir.

Est-ce que le groupe a voulu sauver du temps pour rejoindre leur auberge de Saint-Gédéon, où ils étaient attendus pour souper, alors que la nuit était déjà tombée ?

Le groupe avait parcouru quelque 400 kilomètres durant la journée.

Est-ce que les motoneigistes se sont tout simplement trompés de chemin, en raison, entre autres, de la noirceur et de la neige qui tombait ? Il faut dire que certains motoneigistes circulent dans ce secteur, mais à proximité de l'île la plus près du rivage et non pas de l'île Beemer, comme ce fut le cas.

Toutes ces questions restent encore sans réponses.

Quoi qu'il en soit, le guide Benoît Lespérance avait une vingtaine d'années d'expérience et possédait une accréditation.

opinions

Une opinion ? *opinions@lavoixdelest.ca*

Directeur général **CHRISTIAN MALO**

Rédacteur en chef **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

VUS vs véhicules électriques: des nuances nécessaires

Madame Lorraine Paquette. J'ai lu avec attention votre lettre ouverte publiée mercredi dernier dans *La Voix de l'Est*. J'aimerais y apporter un peu de nuances.

Votre plaidoyer pour l'« auto » électrique est très louable et je l'appuie et la supporte, quoique je préférerais parler de « véhicules » électriques, appellation qui donne plus de latitude dans son application.

Ceci m'amène à la démonétisation des VUS que vous abordez dans votre texte. L'utilisation de statistiques grossières comme celles employées crée une déformation de la réalité.

Même si la grande majorité des VUS sont plus énergivores, le bannissement global d'une catégorie populaire de véhicules ne sert pas la cause de l'environnement, car il peut générer un décrochage de bon nombre de personnes.

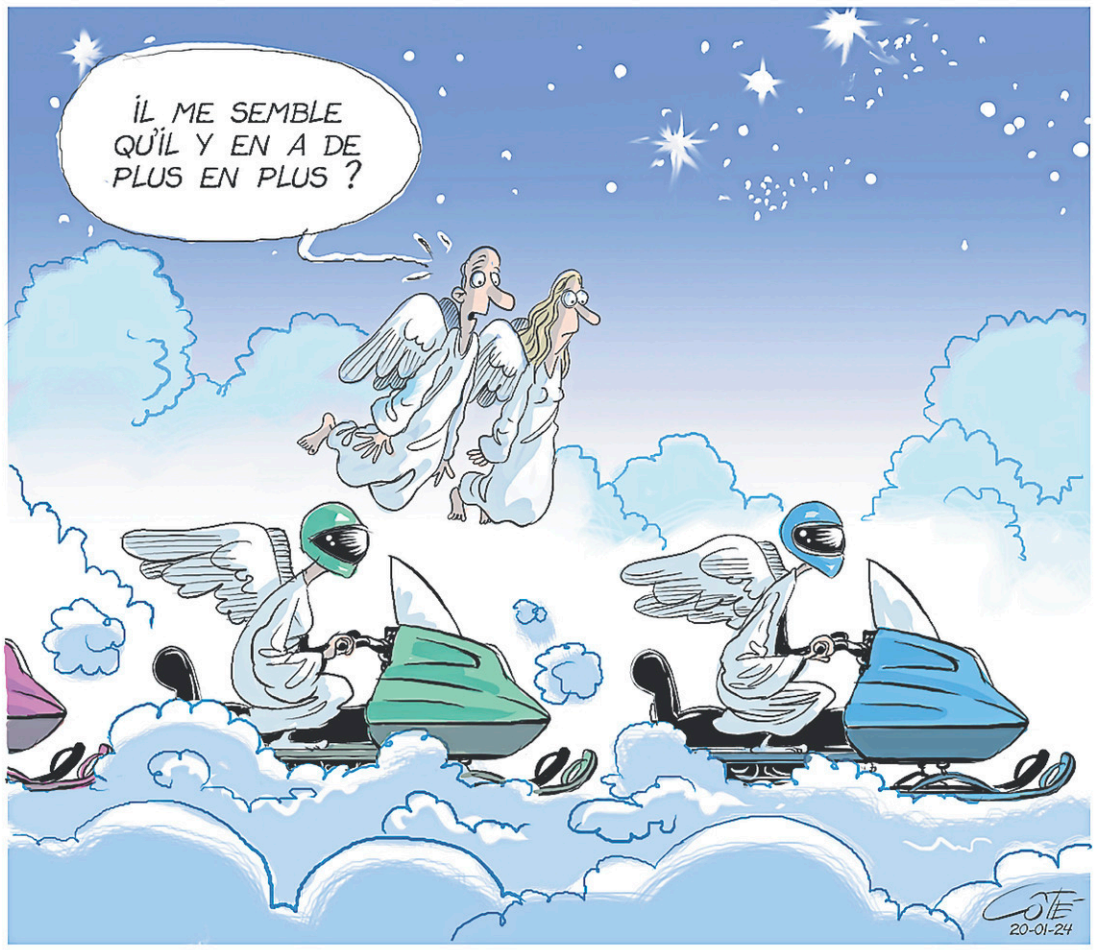
Certains VUS ne consomment pas plus que certaines « autos », surtout en tenant compte du fait que les fabricants automobiles utilisent aussi l'appellation VUS pour des véhicules plutôt légers et peu énergivores.

Je crois qu'il faudrait surtout sensibiliser les automobilistes à faire des choix qui diminuent la consommation de carburant : utiliser au minimum les véhicules individuels en planifiant efficacement leurs déplacements et en utilisant d'autres options (transport actif ou transport collectif) lorsque possible. Quand le temps est venu d'acheter un nouveau véhicules, il choisir un véhicule le moins énergivore qui répond à nos besoins réels réguliers et trouver d'autres solutions pour les besoins exceptionnels.

L'option du véhicule totalement électrique est l'idéal, je le crois aussi, et les déclinaisons hybride rechargeable ou simplement hybride sont avantageuses au niveau consommation de carburant. Il faut cependant se dire qu'un automobiliste roulant moins de 12 000 km par an, par exemple, ne peut choisir rationnellement de changer son véhicule actuel pour un véhicule électrique. Il faut espérer que la croissance du marché du véhicule électrique fera en sorte que leur prix diminue et que le marché du véhicule électrique usagé devienne un bon choix potentiel.

Amicalement,

Jacques Fournier
Granby



Aide médicale à mourir : une réflexion collective en évolution

Le 11 septembre dernier, la Cour supérieure du Québec, sous la présidence de la juge Christine Baudoin, a rendu son jugement dans la cause Truchon c. Procureur général du Canada. Le Tribunal déclarait inopérantes, à compter du 11 mars 2020, les dispositions de la Loi concernant les soins de fin de vie (LCSFV), qui demandaient que la personne soit « en fin de vie », et du Code criminel, exigeant que « la mort naturelle [de la personne soit] devenue raisonnablement prévisible » pour qu'elle puisse demander une aide médicale à mourir (AMM).

Les modifications législatives découlant de ce jugement vont entraîner un élargissement de l'accès à l'AMM à des personnes qui ne pouvaient s'en prévaloir jusqu'à présent : celles qui ne sont pas en fin de vie. Il s'agit, au-delà d'un simple changement dans l'encadrement légal, d'une transformation radicale du cadre de réflexion original qui pourrait avoir des conséquences majeures sur les pratiques cliniques et sur les perceptions sociales de l'ensemble des soins offerts aux personnes les plus malades.

En clinique, le pronostic vital est très important pour décider des soins appropriés à dispenser à une personne atteinte d'une maladie grave et incurable. De plus, s'il peut être acceptable, à certaines conditions, d'abréger la période d'agonie vécue par une personne dont le décès est imminent et qui souffre de manière intolérable sans pouvoir être soulagée – ce qui était le cadre de réflexion initial jusqu'à maintenant –, il en va tout autrement d'une personne dont le décès n'est pas prévu à brève échéance. L'évaluation de l'ensemble de la situation clinique de la personne qui demande une AMM doit être rigoureusement effectuée, et le respect de tous les critères de la loi doit être confirmé. Il importera toujours de considérer l'ensemble de l'arsenal thérapeutique disponible pour soulager la souffrance d'une personne, mais aussi tout ce qui, au-delà des soins, pourrait améliorer sa qualité de vie.

Si l'on se fie à l'expérience en cours dans les pays qui autorisent l'euthanasie sans imposer un critère de fin de vie, on constate que la très grande majorité des demandes sont refusées. Celles qui sont acceptées proviennent généralement de patients qui, sans être forcément en phase terminale de leur maladie, sont sur une trajectoire de fin de vie correspondant à l'évolution prévisible de leur maladie. Il est vraisemblable que nous observerons le même phénomène ici. Si on élargit le droit des patients à faire une demande d'AMM, cela ne signifie pas pour autant qu'elle sera administrée. Cette demande sera analysée en tenant compte des autres critères imposés par la loi et de l'évaluation de la situation clinique du patient, comme c'est déjà le cas présentement. Il est bien important de rappeler qu'il n'y a pas d'automatisme entre la demande et l'administration de l'AMM.

Rappelons également aux responsables politiques et aux administrateurs du réseau de la santé qu'avec les modifications législatives à venir, l'évaluation de la situation clinique prendra du temps et des ressources appropriées, qui devront être disponibles. Le véritable défi sera de veiller à ce que les ressources mobilisées par la gestion des demandes d'AMM ne le soient pas au détriment des autres malades.

Comme pour la mise à jour du guide d'exercice sur l'AMM, le Collège s'est associé aux autres ordres professionnels concernés pour identifier les enjeux soulevés par ces changements législatifs pour les professionnels. Une première rencontre a eu lieu mi-novembre, et une autre est prévue début février.

La réflexion menée par tous ces professionnels est guidée par le souci de la protection des personnes susceptibles de demander une AMM et par celui du respect des soignants, notamment des médecins, à qui le législateur a confié la tâche de l'administrer.

À moyen terme, une autre réflexion sera entamée avec les spécialistes en santé mentale. En effet, les défis que représente l'accompagnement des malades atteints de troubles psychiatriques ou du comportement qui demandent une AMM deviennent particulièrement cruciaux dans le contexte des prochains changements législatifs, et les soignants devront être guidés.

À plus long terme, la réflexion se poursuivra sur le sujet des demandes anticipées d'AMM en prévision d'une inaptitude, si les lois provinciale et fédérale les permettent. Effectivement, ce sera toujours le Code criminel qui déterminera à quelles conditions l'euthanasie est un acte médical autorisé et non un acte criminel. Voilà pourquoi la bonne coordination législative entre les gouvernements provincial et fédéral sera déterminante dans les prochaines étapes. En résumé, si les lois changent par le retrait d'un critère d'accès, l'esprit dans lequel elles seront appliquées, lui, ne changera pas : une personne, même si elle n'est pas en fin de vie, pourra toujours demander une AMM, et sa demande devra toujours être évaluée en fonction des autres critères prévus par les lois. Pour l'heure, ces dernières n'ont pas changé.

Des recommandations à l'intention des professionnels de la santé sont en préparation, en collaboration avec tous les acteurs clés, et seront diffusées en temps utile.

Nous continuons à surveiller l'évolution des lois avec le souci constant d'offrir les soins les plus appropriés à chacun des patients, y compris ceux qui souffrent d'une maladie mentale.

Yves Robert M.D.
Secrétaire du Collège des médecins du Québec

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

La demande d'appel des retraités rejetée

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

La Cour d'appel du Québec n'entendra pas la demande des retraités de quatre journaux de Groupe Capitales Médias, qui s'opposent à l'homologation du plan de relance des entreprises sous forme de coopératives.



Des retraités de Groupe Capitales Médias ont manifesté en décembre dernier devant les bureaux de Power Corporation, à Montréal, pour réclamer l'intervention de l'ancien propriétaire dans le dossier de leur fonds de pension. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Dans une décision de 18 pages, le juge Jacques J. Lévesque de la Cour d'appel rejette sans ambages la requête pour permission d'appeler présentée par l'avocate représentant les retraités du *Soleil*, du *Nouvelliste*, de *La Voix de l'Est* et du *Quotidien*.

Le juge Lévesque considère que son collègue Daniel Dumais de la Cour supérieure a « judicieusement, raisonnablement et sensiblement exercé la discrétion qui était la sienne d'homologuer le plan, qu'il a particulièrement bien considéré les enjeux qui lui étaient présentés et que les reproches qu'on lui impute n'ont guère de fondement ».

Rappelons que les six journaux anciennement propriété de Martin Cauchon ont été mis en faillite le 19 août.

Une procédure de restructuration sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers s'est mise en branle.

Un plan d'arrangement avec les créanciers a été présenté au tribunal. C'est un collectif des employés des six journaux qui propose de racheter l'entreprise et de la transformer en coopérative de travailleurs. Les employés investiront une partie de leur salaire dans l'entreprise. Le plan prévoit aussi la terminaison des régimes de retraite à prestations déterminées, qui ont accumulé un déficit de 65 millions $. Retraités et employés actifs perdront ainsi environ 30 % de leur rente.

Le plan, approuvé par la Cour supérieure le 23 décembre, prévoit aussi des quittances envers les centrales syndicales, les syndicats et les comités de retraite pour leurs actions dans le cadre de la restructuration depuis le 19 août.

C'est sur ce point bien précis des quittances que les associations de retraités voulaient pouvoir interjeter appel. Comme le relève la Cour d'appel, l'avocate des retraités a fait valoir qu'en contestant les quittances, elle voulait faciliter les recours juridiques déjà entrepris en vertu d'infraction alléguée au Code du travail ou la mise en œuvre d'une action collective contre les personnes qui pourraient être responsables du déficit important du fonds de pension.

La permission de se pourvoir ne sera accordée que si l'appel soulève une question sérieuse et d'intérêt général, rappelle le juge Lévesque. Les associations de retraités ne l'ont pas convaincu que c'était le cas, dit-il.

Le pouvoir discrétionnaire du juge de la Cour supérieure et son rôle dans l'approbation du plan « font l'objet d'une jurisprudence constante », rappelle le juge Lévesque.

RÉGIME D'ASSURANCE-PENSION RÉCLAMÉ PAR QS

Dans un communiqué diffusé jeudi, Québec solidaire presse le gouvernement de la CAQ de mettre sur pied un régime d'assurance-pension au Québec afin de mieux protéger les retraités québécois.

« Depuis le 1er janvier, les retraités de Groupe Capitales Médias ont perdu près d'un tiers de leur fonds de pension. Avant eux, ce sont les gens de chez Sears, de la White Birch ou encore de Mabe Canada qui ont eu droit au même traitement. Combien de drames comme ceux-là va-t-on laisser se produire avant de passer à l'action ? Ce genre de capitalisme sauvage doit cesser. Le gouvernement de M. [François] Legault doit agir cette année pour garantir qu'aucun Québécois ne verra plus partir en fumée le fruit de toute une vie de travail », fait valoir le député de Rosemont et porte-parole de Québec solidaire en matière de justice économique et fiscale, Vincent Marissal.

Pour le député solidaire, la solution passe par la mise en place d'un régime d'assurance-pension québécois inspiré du programme similaire mis sur pied en Ontario il y a 25 ans, « un régime qui a fait ses preuves depuis son implantation, puisqu'il affichait des surplus de plus de 736 millions $ au 31 mars 2018 ».

« M. Legault est carrément obsédé par ce que fait l'Ontario, et il aurait tout intérêt à s'en inspirer dans le cas des retraites ! Depuis 25 ans, les retraités ontariens sont eux protégés en cas de faillite de leur entreprise. L'Ontario est pourtant bien loin d'être un État socialiste. Si le fonds d'assurance-pension a survécu à Mike Harris et à Doug Ford, c'est qu'il a aussi fait ses preuves du côté des employeurs, qui y voient une bonne façon d'attirer de bons candidats et de leur garantir plus de stabilité », souligne l'élu de Rosemont.

Selon Québec solidaire, le gouvernement caquiste a également la responsabilité de faire pression sur Power Corporation afin que l'entreprise protège les retraites des anciens employés de Groupe Capitales Médias, comme elle l'a fait pour les employés de *La Presse*.

« On va se le dire : c'est inhumain de laisser des gens qui ont travaillé toute leur vie vivre leur retraite, et pour certains, vivre leurs dernières années, dans la misère. Ce qu'a fait Power Corporation, ce n'est ni plus ni moins qu'une manigance comptable et franchement immorale, d'autant plus qu'on a appris que M. Cauchon a été payé 500 000 $ par année pour mettre à mort les journaux de Groupe Capitales Médias. Le gouvernement québécois a la responsabilité de faire pression sur Power Corporation pour qu'elle remplisse ses obligations morales et qu'elle ne laisse pas des centaines de retraités sur la paille », conclut-il.

TROIS DEMANDES DU PQ

Au parlement de Québec, le député de Jonquière et candidat à la chefferie du Parti québécois, Sylvain Gaudreault, a qualifié la décision d'« étonnant[e] et surtout décevant[e] ».

M. Gaudreault a du même coup réitéré trois demandes : « une enquête de Retraite Québec sur ce qui est advenu de la question des retraités lors de la transaction de 2015 entre Power Corporation et Groupe Capitales Médias », « que Power Corporation s'implique dans le renflouement des régimes de retraite des retraités de Groupe Capitales Médias » et « que l'Assemblée nationale adopte une loi pour protéger les régimes de retraite des employés, sur le modèle de l'Ontario, donc un régime d'assurance-pension du Québec ». **AVEC OLIVIER BOSSÉ**



0022681

politique

Poilievre renonce à la direction du Parti conservateur

OTTAWA — Contre toute attente, le député Pierre Poilievre annonce qu'il ne sera pas de la course à la direction du Parti conservateur du Canada (PCC).

Dans une publication sur Facebook, M. Poilievre cite des raisons familiales pour passer son tour cette fois-ci.

«Je savais que ce serait difficile pour ma vie familiale. Mais je n'imaginais pas combien. C'est encore plus difficile parce que je venais de passer les 18 mois précédents à faire campagne pour regagner mon siège à la récente élection fédérale, au cours de laquelle j'ai raté la majeure partie de la première année de notre bébé», a-t-il écrit.

«C'est pourquoi je ne suis pas pleinement engagé dans cette course à la direction, et il ne sert à rien de ne pas être pleinement engagé. J'ai donc décidé de ne pas briguer la direction du parti cette fois», a-t-il ajouté.

Le député de Carleton, en Ontario, avait passé les dernières semaines à former une équipe et à récolter des appuis. Il venait aussi de faire une tournée du Québec, où il a rencontré des militants et accordé une série d'entrevues. Son lancement de campagne était prévu pour dimanche à Ottawa.

M. Poilievre a servi comme ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la Réforme démocratique dans le gouvernement Harper. Il est maintenant porte-parole du Parti conservateur en matière de finances.

Son désistement survient la même semaine où d'autres têtes d'affiche — l'ancien premier ministre du Québec Jean Charest et l'ancienne chef conservatrice par intérim Rona Ambrose — ont renoncé à se porter candidats à la direction du PCC.

Pendant ce temps, l'ancien ministre Peter MacKay continue de multiplier les appuis au sein du caucus. Il devrait lancer sa campagne en Nouvelle-Écosse ce samedi. **LA PRESSE CANADIENNE**

ANGLADE CANDIDATE À LA DIRECTION DU PLQ

Pas question de renier l'ère Charest



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

«Il faut faire un renouveau, mais ce n'est pas rompre avec une ère ou ne pas se rappeler de tout l'historique du Parti libéral. L'histoire du Parti libéral avec l'ensemble de ses anciens premiers ministres, ça fait partie de ce que nous sommes. On ne va pas renier l'histoire du Parti libéral.»



Dominique Anglade était à la permanence du PLQ à Québec, sur le boulevard Hamel dans Vanier, pour remettre son bulletin de candidature à la directrice générale du parti, Véronyque Tremblay. À droite, Carlos Leitão, l'un des coprésidents de sa campagne. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Pas question pour Dominique Anglade d'effectuer une coupure nette avec le règne de Jean Charest au Parti libéral du Québec (PLQ). Sans pour autant s'y coller.

Lors du dépôt officiel de sa candidature à la chefferie du parti, jeudi matin, Mme Anglade a répété que six ans d'enquête Mâchurer par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) sur le financement du parti, « c'est long, tout le monde le sait ».

Mais au lendemain de propos de son collègue député et leader parlementaire libéral Marc Tanguay, qui demandait à l'UPAC de « mettre un point final » à son enquête, elle a tenu à réitérer toute l'importance de « l'indépendance de nos institutions ».

Mme Anglade était à la permanence du PLQ à Québec, sur le boulevard Hamel dans Vanier, pour remettre son bulletin de candidature à la directrice générale du parti, Véronyque Tremblay. La pile de documents incluait 1360 signatures, donc près du double des 750 exigées, et son deuxième chèque de 25 000 $ nécessaire pour participer à la course bien en vue sur le dessus. Mme Anglade dit avoir enrôlé 580 nouveaux membres, le minimum requis étant 250.

L'élection au poste de chef du PLQ aura lieu en congrès les 30 et 31 mai, au Centre des congrès de Québec.

Le seul autre candidat connu jusqu'ici est le maire de Drummondville, Alexandre Cusson, qui lancera sa campagne dimanche, à l'Aquarium du Québec. M. Cusson abandonnera son siège de maire cinq jours plus tard, le 31 janvier.

PAS UNE TACHE, DIT DELISLE

Mme Anglade, qui elle fait campagne depuis le 27 juin, soit sept mois, en a profité jeudi pour présenter les six coprésidents de sa campagne. Parmi lesquels ses collègues députés libéraux Carlos Leitão et Marie Montpetit, ainsi que l'ancienne députée libérale dans Jean-Talon, à Québec, Margaret Delisle.

Celle qui a siégé 13 ans à l'Assemblée nationale, dont neuf sous la chefferie de M. Charest, ne voit pas l'enquête qui cible M. Charest comme une tache pour le PLQ.

« Comme bien des gens, j'ai hâte que ça se règle, que ça se termine. Mais il ne faut pas mettre de côté ce que le gouvernement de Jean Charest a fait durant toutes ces années-là ! Il y a eu beaucoup, beaucoup de choses faites par ce gouvernement-là. Oui, avec le recul, des fois on se dit qu'on n'aurait pas dû faire ça et qu'on aurait dû faire ça, peu importe. Mais on a quand même un héritage qu'on a laissé au Québec et moi, je suis fière de ça », dit Mme Delisle.

«Le renouveau, c'est une suite des 152 ans d'histoire du PLQ [...] Je suis de l'héritage des 14 derniers chefs du Parti libéral et je compte être la 15e»

— Dominique Anglade

De son côté, Mme Anglade répète que « nous devons amener le parti libéral ailleurs ». « Il va falloir faire un grand travail de fond, de terrain. Il y a une transition à effectuer, un travail important, mais il est faisable. C'est là que nous sommes rendus !

« Le renouveau, c'est une suite des 152 ans d'histoire du PLQ. Tu t'appuies sur toute l'histoire de ton parti et tu l'amènes ailleurs. C'est ça, un renouveau. Je suis de l'héritage des 14 derniers chefs du Parti libéral et je compte être la 15e », résume-t-elle.

CREUX HISTORIQUE

Avec ses 31 sièges obtenus lors des élections générales québécoises de 2018, maintenant à 28, le PLQ vit avec sa plus petite députation depuis le premier mandat du Parti québécois et de René Lévesque, de 1976 à 1981.

Aux dernières élections, le PLQ avait aussi obtenu son plus petit nombre de votes depuis 1956.

Le Parti libéral du Québec compte environ 20 000 membres, un creux historique.

AIDE MÉDICALE À MOURIR ET SANTÉ MENTALE

Une journée de consultations publiques

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Il y aura bel et bien au moins une journée de consultations publiques sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir, notamment pour la santé mentale, à la fin du mois de février.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, en a fait l'annonce jeudi à Verdun, lors d'une rencontre avec la presse portant sur des investissements dans des immobilisations vouées à la santé mentale.

Mais l'annonce ne rassure ni Véronique Hivon, qui a longtemps porté ce dossier à l'Assemblée nationale, ni Gaëtan Barrette, l'ancien ministre de la Santé.

Pour le moment, une seule journée est prévue, mais si besoin est, on pourra allonger, a fait savoir le cabinet de la ministre.

« Je suis consciente qu'il faut vraiment qu'on continue d'expliquer, d'informer, de consulter. C'est pour ça que j'ai demandé à la Commission des soins de fin de vie de faire une rencontre avec des organismes qui sont très impliqués dans le domaine de la santé mentale, qui représentent des usagers et des proches aidants. Et je vous annonce aujourd'hui que nous allons, par la suite, faire une journée de consultations publiques sur ce dossier à la fin février », a affirmé la ministre McCann.

Des inquiétudes avaient été manifestées, récemment, particulièrement en ce qui a trait à l'admissibilité à l'aide médicale à mourir pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale. Certains craignaient une dérive.

« Il faut entendre la population et différents groupes » avant de procéder, a justifié la ministre.

Cet effet sur les personnes souffrant de maladie mentale découle du fait qu'on ait enlevé dans la loi sur l'aide médicale à mourir la référence au critère de la « mort raisonnablement prévisible ». Des gens se sont alors interrogés à savoir si l'on permettrait aux personnes atteintes de maladie mentale de requérir une telle aide et, si oui, comment, avec quels critères.

La ministre McCann a référé le dossier au Collège des médecins, qui doit se pencher sur le guide de pratique à cet effet.

Mais le Collège des médecins doute de pouvoir y parvenir d'ici le mois de mars - l'échéance prévue dans le jugement du tribunal sur la question.

Dans ce contexte, tant l'ex-ministre Barrette que la porte-parole péquiste pour ce dossier, Véronique Hivon, ont invité la ministre à ne pas se contenter d'une ou deux journées de consultations publiques.

Il faut prendre le temps de bien faire les choses pour ne pas miner le consensus social qui a été bâti sur cette question, a plaidé la députée Hivon. « Tu ne peux pas être juste dans une bulle légale. Prenons le temps de bien faire les choses », a-t-elle conseillé.

M^me^ Hivon estime que la ministre a « une bonne base pour demander un sursis » au tribunal, puisque le délai qui avait été donné pour se plier au jugement était trop court, selon elle.

La ministre McCann, quant à elle, a voulu se faire rassurante, rappelant que la loi stipule que la personne qui demande une telle aide doit répondre aux cinq critères, notamment celui d'être encore apte et celui d'éprouver des souffrances psychiques importantes que le milieu médical ne peut pas apaiser avec des médicaments ou traitements.

« On parle de situations extrêmement exceptionnelles. Et nous, on voulait vraiment ne pas discriminer », a fait valoir la ministre McCann.



La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a voulu se faire rassurante, rappelant que la loi stipule que la personne qui demande une telle aide doit répondre aux cinq critères. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

LE CONFORT
À LONGUEUR D'ANNÉE !

- Les plus grandes marques en chauffage et climatisation pour plus de confort, de performance, de fiabilité et d'économie d'énergie
- Des produits éligibles aux subventions et aides financières gouvernementales
- Des programmes de rabais aux consommateurs
- Les garanties les plus solides sur le marché

LT
RÉFRIGÉRATION & CLIMATISATION
LUC THERRIEN INC.
Licence R.B.Q.: 8004-4563-63

ÉRIC LABBÉ ET
ROBERTO MARINELLI,
PROPRIÉTAIRES

NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS
POUR MIEUX VOUS SERVIR!
VENEZ-NOUS VOIR! GRANDE SALLE DE MONTRE!

FUJITSU Entrepreneur ÉLITE
12 ans pièces
et 10 ans main-d'oeuvre
YORK Chauffage et climatisation
vanEE



70, RUE MARTIN, GRANBY 450.777.3933 REFRIGERATIONLT.COM

0024318

Un possible second cas aux États-Unis

Un comté du Texas a annoncé jeudi enquêter sur un cas présumé d'infection au coronavirus chinois chez une personne qui a voyagé depuis Wuhan, en Chine, berceau de l'épidémie qui progresse dans le monde.

« Hier, un malade potentiel a été identifié dans une salle des urgences locales », a déclaré le docteur Eric Wilke, des autorités sanitaires du comté de Brazos, dans l'est du Texas.

Le patient, un étudiant de l'université du Texas A&M, dont le campus est situé dans ce comté, présentait des « symptômes respiratoires légers » comme une « toux » et une « congestion », a-t-il précisé dans une conférence de presse.

Appartenant à la tranche d'âge des 20/30 ans, il « va bien » et s'est rendu aux urgences « plus par inquiétude qu'à cause de ses symptômes », a noté le Dr. Wilke.

Les médecins « ont rapidement établi que le patient présentait les signes de présence positive du coronavirus », ont écrit jeudi dans un communiqué publié sur Facebook les autorités sanitaires de Brazos.

Le patient est maintenu à l'isolement à domicile le temps d'avoir le résultat des analyses le concernant, qui sera connu au plus tard samedi. Il s'agit d'un échantillon sanguin envoyé aux Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta.

Au total, près de 600 personnes identifiées ont été contaminées par ce virus de la famille du Sras, essentiellement sur le territoire chinois. Dix-huit sont mortes, toutes en Chine, dont 17 dans la ville de Wuhan ou dans la province dont elle est la capitale, le Hubei.

L'OMS a reconnu jeudi l'« urgence en Chine » mais jugé toutefois qu'il était « trop tôt » pour parler d'« urgence de santé publique de portée internationale ».

Aux États-Unis, un homme d'une trentaine d'années ayant séjourné dans la région de Wuhan a été hospitalisé à Everett, non loin de Seattle sur la côte ouest, où il était arrivé le 15 janvier. Il avait lui-même contacté les services de santé le 19 janvier, après l'apparition de symptômes. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

CORONAVIRUS AU QUÉBEC

Quatre des cinq personnes ont reçu des résultats négatifs

La Presse canadienne



La ministre fédérale de la Santé, Patty Hajdu, a dit qu'il était important d'être prudent, sans être alarmiste, car le Canada travaille avec des partenaires internationaux pour identifier la maladie et déterminer les prochaines étapes à suivre. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Quatre des cinq personnes au Québec qui étaient sous observation relativement au nouveau coronavirus ont reçu des résultats négatifs.

C'est ce qu'a indiqué jeudi soir par courriel le ministère de la Santé et des Services sociaux, précisant qu'un cas demeurait sous observation, mais que « cela ne veut pas dire que cette personne est atteinte du coronavirus nCov19 ». « Cela veut dire que les tests se poursuivent », a ajouté la porte-parole Marie-Claude Lacasse.

Il n'y a pas de cas confirmé du nouveau coronavirus actuellement au Québec.

« Il est attendu que des cas soient investigués dans les prochains jours/semaines. Cela est normal étant donné la vigilance dont fait preuve le réseau », a précisé le ministère.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a fait valoir jeudi matin que les établissements étaient prêts pour faire face à la situation.

« Toutes les mesures sont en place pour accueillir, investiguer les personnes qui ont des symptômes qui pourraient s'apparenter au coronavirus. Et il y a aussi des mesures dans les aéroports », a rappelé la ministre.

Elle promet de tenir la population bien au courant des développements.

Les cinq personnes qui étaient sous observation se trouvaient dans trois hôpitaux de Montréal et un Canada

La ministre fédérale de la Santé, Patty Hajdu, a indiqué jeudi que plusieurs personnes au Canada étaient sous observation afin de déterminer si elles ont contracté un coronavirus en provenance de Chine.

Elle a ajouté qu'il n'y avait pas encore de cas confirmés au Canada.

Plus de 800 personnes en Chine sont infectées par le virus, et 25 personnes sont décédées.

La ville au centre de l'épidémie, Wuhan, est en quarantaine, et les autorités sanitaires travaillent à comprendre le virus et à l'empêcher de se propager.

L'Organisation mondiale de la santé envisage de déclarer une urgence sanitaire mondiale en raison de la maladie, qui a commencé en Chine, mais qui se propage maintenant à d'autres pays.

Mme Hajdu a dit qu'il était important d'être prudent, sans être alarmiste, car le Canada travaille avec des partenaires internationaux pour identifier la maladie et déterminer les prochaines étapes à suivre.

Les personnes qui voyagent au Canada depuis l'étranger sont encouragées à déclarer tout symptôme ressemblant à ceux d'une grippe.

Le virus se cacherait dans les serpents

JEAN-BENOIT LEGAULT
La Presse canadienne



Le coronavirus proviendrait partiellement des chauves-souris et se serait caché dans les serpents avant de passer aux humains. — PHOTO AFP

MONTRÉAL — Le nouveau coronavirus (2019— nCoV) qui circule en Asie proviendrait partiellement des chauves-souris et se serait caché dans les serpents avant de passer aux humains, concluent des chercheurs chinois.

Dans une étude publiée en ligne par le Journal of Medical Virology, les chercheurs de l'Université de Wuhan — la ville où l'éclosion a été détectée pour la première fois — rappellent que les victimes ont fréquenté un marché en plein air où elles ont côtoyé des fruits de mer, de la volaille, des serpents, des chauves-souris et du bétail.

En procédant à une analyse génétique détaillée du 2019— nCoV et en le comparant au profil génétique d'autres virus, les scientifiques concluent que le nouveau virus semble provenir d'une combinaison entre un coronavirus trouvé chez les chauves-souris et un autre coronavirus d'origine inconnue.

Le 2019— nCoV se serait ensuite caché dans des serpents avant de sauter aux humains.

« Oui, c'est possible, a commenté par courriel le chercheur Gary Kobinger, du département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie de l'Université Laval. Le virus s'apparente aux coronavirus de chauves-souris (nous et d'autres l'avions noté) et selon cette analyse de serpents. Il ne s'agit que de l'origine qui peut dater de plusieurs années/décennies. Tout est possible. Dans tous les cas, la vraie réponse va venir des échantillons récoltés dans le marché et ailleurs (échantillonnage de l'environnement qui inclut les animaux). »

Les chercheurs chinois croient que l'identification des serpents comme étant « fort probablement le réservoir [...] est très importante pour un contrôle efficace de l'éclosion causée par le 2019— nCoV ».

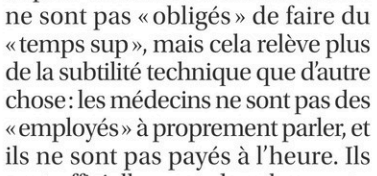
Un commentaire qui accompagne l'étude recommande de tester l'efficacité des antiviraux actuellement disponible face au nouveau coronavirus.



0028537

Pas de «temps sup» pour les médecins?

VÉRIFICATION **FAITE**



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

« Est-il vrai, et si oui pourquoi, que les médecins n'ont pas à faire du temps supplémentaire obligatoire alors que les infirmières, elles, sont tenues d'en faire en vertu de leur code de déontologie? Le Collège des médecins ne suit-il pas les mêmes règles que l'Ordre des infirmières?» demande Marie-Pierre Rainville, de Québec.

LES FAITS

Il a été beaucoup question, ces dernières années, du « temps supplémentaire obligatoire », que beaucoup d'hôpitaux ont contraint leur personnel infirmier à rester au travail pour un quart (ou deux) de plus pour remplacer des absences. Et tout le monde a vu des témoignages d'infirmières à bout de souffle circuler sur les réseaux sociaux.

Maintenant, est-ce que les médecins ont le même genre d'obligations? Tout dépend de ce qu'on entend par « temps supplémentaire » et « obligatoire ». Au sens le plus strict, non, les médecins ne sont pas « obligés » de faire du « temps sup », mais cela relève plus de la subtilité technique que d'autre chose: les médecins ne sont pas des « employés » à proprement parler, et ils ne sont pas payés à l'heure. Ils sont officiellement, dans leur vaste majorité, des « travailleurs autonomes » rémunérés à l'acte. Et en ce sens, ils ne peuvent pas vraiment faire de « temps supplémentaire », obligatoire ou non.

« C'est un mode d'organisation complètement différent d'une relation patron-employé, mais ils ont des obligations eux aussi », dit le porte-parole de la Fédération des médecins omnipraticiens, Jean-Pierre Dion. Les médecins s'arrangent entre eux pour que tous les quarts de travail soient couverts, notamment à l'urgence. Mais cette « autorégulation » vient avec des obligations, un peu comme pour les infirmières. Par exemple, un médecin qui aurait passé 12 heures à l'urgence et qui voudrait quitter parce que sa garde est terminée serait tenu de rester s'il n'a pas de remplaçant, dit M. Dion, indiquant que ces obligations sont liées à la nomination des médecins dans un établissement de même qu'au Code de déontologie des médecins.



Les médecins s'arrangent entre eux pour que tous les quarts de travail soient couverts, notamment à l'urgence. Mais cette «autorégulation» vient avec des obligations, un peu comme pour les infirmières. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Ce Code a en effet une section intitulée « Prise en charge et suivi » qui dit *grosso modo* qu'un médecin qui prend un patient à sa charge ne peut s'en défaire à moins qu'un autre médecin ou professionnel habilité à le faire puisse prendre la relève (articles 32 à 36), que le médecin doit « faire preuve d'une disponibilité raisonnable envers son patient et les patients pour lesquels il assume une responsabilité de garde » (art. 37) et qu'il « doit porter secours et fournir les meilleurs soins possibles » à tout patient ayant besoin de soins immédiats.

Ces obligations légales, notons-le, ne sont pas absolues. Si un médecin n'est pas en état de bien soigner de nouveaux patients — parce qu'il vient de faire 24 heures de garde, parce qu'il vient de perdre un être cher, etc. —, il ne peut pas être forcé de le faire, explique M. Dion.

Mais remarquez, la même chose est vraie pour le TSO des infirmières. Comme l'écrivait l'avocate Sylvie Théoret sur le site de la Société québécoise d'information juridique, le Code de déontologie des infirmières indique, un peu comme celui des médecins, qu'une infirmière ne peut abandonner un patient « à moins d'avoir une raison grave ». Mais le TSO doit demeurer un dernier recours, écrivait Me Théoret, et les employeurs doivent avoir pris des moyens raisonnables pour l'éviter. Ainsi, à Québec, le CHUQ a perdu un grief syndical en 2014 pour avoir eu recours au TSO « dans le cadre d'une pratique systématique ».

D'ailleurs, l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec avait cru bon, en 2018, de rappeler à ses membres qu'une infirmière ne peut être forcée de faire du temps supplémentaire si elle ne se sent pas en état de le faire [**bit.ly/30NLcti**].

VERDICT

Plutôt faux.

En théorie, les médecins ne font pas de « temps supplémentaire » dans la mesure où ils sont payés à l'acte et non au temps travaillé, et pas de temps « obligatoire » puisqu'ils organisent leurs horaires entre eux.

Mais en pratique, ils sont soumis à des obligations de garde et de soins semblables à celles des infirmières, avec des conséquences souvent comparables, comme de très longues gardes.

DES INFOS À VÉRIFIER?

La déclaration d'un ministre vous paraît douteuse?
Une information qui circule vous semble exagérée, non fondée?
Écrivez à notre journaliste (*jfcliche@lesoleil.com*).
La rubrique « Vérification faite » prendra le temps de fouiller les faits, en profondeur, afin de vous donner l'heure juste. Car nous non plus, on n'aime pas les fausses nouvelles.



0025702



0025700



0025694

MEURTRE DANS UN HÔTEL DE SAINTE-FOY

L'accusé avait tué sa conjointe en 2004

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Eustachio Gallese a été formellement accusé jeudi après-midi du meurtre non prémédité d'une jeune femme de 22 ans, Marylène Lévesque, qui travaillait comme masseuse dans un salon érotique. Le suspect de 51 ans était en semi-liberté après avoir purgé une peine de 15 ans de prison pour le meurtre sordide de sa conjointe, survenu à l'automne 2004 dans le secteur de Sainte-Foy.


Selon la police de Québec, Eustachio Gallese s'est présenté vers 23 h 35 mercredi à la centrale du parc Victoria, où il aurait avoué son crime. — PHOTO LE SOLEIL

Selon la police de Québec, Gallese s'est présenté vers 23 h 35 mercredi à la centrale du parc Victoria, où il aurait avoué son crime. Il aurait aussi précisé que la victime se trouvait à l'Hôtel Sépia, près de l'Aquarium de Québec.

Des policiers se sont dirigés rapidement à l'hôtel, où ils ont découvert le corps de la victime inanimé. La jeune femme « portait des traces de violence », indique Étienne Doyon, porte-parole du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ). Son décès a été confirmé dans les minutes suivantes.

Une scène de crime a été érigée autour de l'hôtel. L'Unité d'identité judiciaire et des enquêteurs se sont rendus sur place pour faire la lumière sur les circonstances de l'homicide.

Après avoir été rencontré par les enquêteurs, Gallese a été formellement accusé de meurtre au deuxième degré jeudi après-midi.

Lors de sa comparution au palais de justice de Québec, Gallese était vêtu de la combinaison blanche remise aux détenus, avec son manteau par-dessus. Il écoutait attentivement les ordres de la cour et hochait la tête. Il affichait un air triste.

L'accusé s'est vu interdire de communiquer avec tous les membres de la famille de la victime de même qu'avec le conjoint de celle-ci. Il ne peut non plus entrer en contact avec les employés de l'hôtel Sépia et du restaurant le Galopin, ainsi qu'avec tous les témoins de l'éventuel procès.

Les membres de la famille de la victime ont assisté à la comparution. Gallese les a d'ailleurs regardés à quelques reprises dans la salle. La plupart des proches de la victime, dont son conjoint, sont venus de Chicoutimi. Un proche a confirmé que la victime était masseuse érotique à Québec. Selon lui, elle et sa mère ne se seraient pas parlé depuis trois mois.

Gallese demeurera incarcéré jusqu'à son retour devant un juge, le 27 février.

Eustachio Gallese avait été reconnu coupable en décembre 2006 du meurtre sans préméditation de sa conjointe, Chantale Deschênes, 32 ans. Le 24 octobre 2004, l'homme avait sauvagement battu sa victime à coups de marteau avant de la poignarder à plusieurs reprises.

Chantal Deschênes travaillait comme barmaid à l'Hôtel Québec sous les ordres de Gallese. Pendant le procès, on avait appris que Gallese avait quitté femme et enfants pour aller vivre avec elle, mais qu'il s'était vite montré jaloux et possessif.

Le jury n'avait pas adhéré à la version de la défense voulant que l'homme alors âgé de 38 ans ait perdu la tête après avoir reçu un coup de marteau sur une main de la part de sa conjointe. Gallese avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 15 ans.

La Cour d'appel avait rejeté en 2009 les pourvois logés par Eustachio Gallese, qui faisait appel du verdict de culpabilité rendu par le jury et du délai préalable à une libération conditionnelle déterminé par le juge.

Les trois juges de la Cour d'appel avaient rappelé que Gallese avait des antécédents judiciaires, dont une condamnation pour violence conjugale à l'égard d'une précédente conjointe. **AVEC MARC ALLARD ET JUDITH DESMEULES**

EN BREF

CAVALE DE 17 ANS

Un des criminels les plus recherchés au Québec arrêté

L'un des dix criminels les plus recherchés au Québec a été arrêté lundi aux États-Unis après une fuite de plus de 17 ans, a indiqué le Service de police de la Ville de Montréal. Parthasarthie Kapoor a été arrêté à l'aéroport de Newark, au New Jersey. Il tentait de prendre un vol en direction de l'Inde. Il est accusé d'avoir agressé sexuellement cinq garçons âgés de 7 à 14 ans après les avoir attirés chez lui. Les actes qui lui sont reprochés auraient été commis de 1998 à 2003. L'homme, qui avait le statut de résident permanent au Canada, s'était enfui aux États-Unis en 2003 après avoir appris qu'il faisait l'objet d'une enquête criminelle. Des mandats d'arrestation pancanadien et international avaient alors été lancés contre le suspect afin qu'il puisse être ramené au pays. Selon le site internet de la Sûreté du Québec, il aurait été mis au courant de l'enquête par un proche d'une des présumées victimes. Parthasarthie Kapoor, âgé de 47 ans, a comparu mardi devant un tribunal du New Jersey. Il demeure détenu en attendant les procédures visant à l'extrader au Canada. **LA PRESSE CANADIENNE**

INONDATIONS À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Les citoyens frappent un obstacle

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les citoyens inondés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac viennent de rencontrer un obstacle dans leur réclamation financière : la Cour d'appel du Québec donne à la Ville une chance de se débarrasser de leur action collective.

Un citoyen de la municipalité veut être autorisé par un juge à exercer une action collective.

Il veut avoir le droit de poursuivre la municipalité en dommages au nom de tous les citoyens inondés en avril et mai 2019, soit par la rupture de la digue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, soit par la brusque montée des eaux du lac et la crue qui en a résulté.

Il souhaite aussi être autorisé à poursuivre le gouvernement du Québec et la municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes.

La Ville proteste et a tenté de faire rejeter cette demande — avant même que l'action collective ne reçoive le feu vert et ne puisse aller de l'avant.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac a fait valoir un point technique : la demande d'autorisation de l'action collective a été déposée avant l'expiration du délai de 15 jours prescrit par la Loi sur les cités et les villes (LCV).

En novembre dernier, le juge Donald Bisson de la Cour supérieure a rejeté cet argument de la Ville.

Mais la Cour d'appel n'est pas du même avis et a cassé son jugement.

« Sans me prononcer sur ses chances de succès, l'appel envisagé est dans l'intérêt de la justice en ce qu'il soulève des questions concernant la portée et l'application de l'article 585 LCV en matière d'action collective qui méritent selon moi l'attention de la Cour », écrit le juge Michel Beaupré de la Cour d'appel.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac peut donc en appeler de ce jugement et aura la possibilité de se débarrasser de cette affaire, qui pourrait lui coûter cher.



Un citoyen veut avoir le droit de poursuivre la municipalité en dommages au nom de tous les citoyens inondés en avril et mai 2019. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE



0024478



0024474



0024308

PROCÈS EN DESTITUTION

Trump s'est pris « pour un roi », plaide l'accusation

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

WASHINGTON — L'accusation a assuré jeudi, au troisième jour du procès historique de Donald Trump devant le Sénat américain, que le président méritait d'être destitué parce qu'il s'était pris « pour un roi ».

Au lendemain d'une séance consacrée à exposer les faits, les procureurs démocrates se sont évertués à démonter les arguments avancés dans les médias par les défenseurs du président, qui ne se sont pas encore exprimés à la barre.

Compte tenu de la majorité républicaine au Sénat (53 sièges sur 100), les élus démocrates n'ont quasiment aucune chance de gagner le procès, mais ils espèrent marquer les esprits des électeurs à dix mois de la présidentielle.

D'emblée, l'élu de la Chambre des représentants Jerry Nadler a accusé le locataire de la Maison-Blanche d'avoir eu une conduite « mauvaise, illégale et dangereuse ».

Le président a commis un « abus de pouvoir » en demandant à l'Ukraine d'annoncer une enquête sur Joe Biden, son adversaire potentiel à la présidentielle du 3 novembre, afin de « le mettre à genoux », a plaidé M. Nadler.

Pour parvenir à ses fins, le milliardaire « est allé plus loin » en gelant une aide militaire cruciale pour ce pays en conflit avec la Russie, a poursuivi l'élu de New York, un ennemi de longue date du milliardaire.

Pour lui, « la destitution est la réponse ultime de la Constitution à un président qui se prend pour un roi ».

VIEILLES INTERVIEWS

Les faits sont peu contestés. Les défenseurs de Donald Trump, à commencer par la star des prétoires Alan Dershowitz, arguent en revanche que le dossier d'accusation ne comprend pas de crime au sens pénal du terme et que la procédure de destitution n'est pas pertinente.

Mais, comme l'a rappelé Jerry Nadler, ils n'ont pas toujours soutenu cette position. L'élu démocrate a ainsi diffusé un extrait d'une interview accordée par M. Dershowitz en 1998, quand Bill Clinton était empêtré dans le scandale de sa liaison avec Monica Lewinsky.

« Il n'y a certainement pas besoin d'un crime si vous avez quelqu'un qui a corrompu sa fonction de président », avait alors déclaré le professeur de droit.

« Quand vous commencez à user de votre pouvoir et faites du mal à des gens, alors vous commettez un crime grave » au sens de la Constitution, estimait à la même époque l'élu républicain Lindsey Graham, devenu l'un des plus fidèles soutiens de Donald Trump.

Le sénateur s'est brièvement absenté pendant la diffusion de cet extrait.

Les partisans du président assurent par ailleurs qu'il était dans son rôle en demandant à l'Ukraine d'enquêter sur les affaires du fils de Joe Biden, Hunter, dans ce pays gangrené par la corruption.

« Vous croyez vraiment qu'il s'agissait de lutte contre la corruption ? », a rétorqué le procureur en chef Adam Schiff, en assurant que le président voulait seulement « une annonce » sur l'ouverture d'une enquête.

« C'est uniquement quand Biden a commencé à le battre dans les sondages qu'il a commencé à réclamer ces enquêtes », a renchéri sa consoeur Sylvia Garcia.

SERMON

Pendant leur présentation, qui de l'aveu même d'Adam Schiff comprend « des répétitions », les sénateurs ont été vus en train de s'étirer ou de s'absenter brièvement dans l'antichambre de l'hémicycle.

Le procès est pourtant encadré par des règles strictes : les élus doivent être présents aux audiences, abandonner leurs téléphones portables et rester silencieux « sous peine d'emprisonnement », comme leur rappelle chaque jour le « sergent d'armes » du Sénat.

« Seigneur, aide les sénateurs à se rappeler qu'écouter veut souvent dire plus qu'entendre », a déclaré jeudi, dans sa prière quotidienne, l'aumônier de la chambre haute, Barry Black. « Porter une attention empathique peut créer des ponts et de l'unité ».

Mais l'heure est plutôt à l'invective. Dans une série de tweets vengeurs, Donald Trump a accusé les « démocrates et Schiff le fourbe » de se livrer à une présentation « pleine de mensonges et de déformations de la réalité ».

Au total, l'accusation dispose de 24 heures sur trois jours pour défendre son dossier. À partir de samedi, ce sera le tour de la défense, pour la même durée.

Puis les deux camps auront seize heures pour répondre aux questions posées par les sénateurs, par écrit.

Ils devront ensuite décider, à la majorité simple, s'ils veulent prolonger l'exercice, en convoquant de nouveaux témoins comme le réclame l'accusation.

Sinon, ils passeront au vote sur la culpabilité du président. Il faudrait une majorité des deux tiers (67 voix) pour le destituer, un seuil a priori inatteignable.



Le président Trump a commis un « abus de pouvoir » en demandant à l'Ukraine d'annoncer une enquête sur Joe Biden, son adversaire potentiel à la présidentielle du 3 novembre, afin de « le mettre à genoux », a plaidé Jerry Nadler.
— PHOTO ASSOCIATED PRESS

L'HORLOGE DE L'APOCALYPSE AVANCÉE DE 20 SECONDES

Plus près de minuit que jamais

Agence France-Presse

WASHINGTON — L'horloge de l'apocalypse, imaginée en 1947 pour symboliser l'imminence d'un cataclysme planétaire, a été avancée à minuit moins 100 secondes par le groupe de scientifiques la gérant, soulignant les dangers présentés par le changement climatique et la prolifération nucléaire.

« Nous exprimons désormais en secondes le temps séparant le monde de la catastrophe, non plus en heures ou en minutes », a déclaré Rachel Bronson, présidente et directrice générale du Bulletin of Atomic Scientists, lors d'une conférence de presse à Washington, comme tous les ans en janvier.

L'an dernier, l'horloge indiquait minuit moins 2. L'aiguille a donc été avancée de 20 secondes.

Un groupe d'experts, dont 13 lauréats du prix Nobel, fixe chaque année la nouvelle heure.

À l'origine, après la Seconde Guerre mondiale, l'horloge indiquait minuit moins 7. En 1991, à la fin de la Guerre froide, elle avait reculé jusqu'à 17 minutes avant minuit. En 1953, ainsi qu'en 2018 et 2019, elle affichait minuit moins 2.

Sur le front nucléaire, les scientifiques ont constaté le démantèlement du socle de contrôle international des armements, avec le retrait des États-Unis et de la Russie du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF) en 2019. Les États-Unis de Donald Trump menacent de ne pas renouveler le traité New Start sur les armements stratégiques nucléaires, conclu en 2010, après son expiration en 2021.

« Cette année, nous pourrions assister à d'autres événements que l'effondrement total de l'accord sur le nucléaire iranien », a déclaré l'experte Sharon Squassoni.

Quant à la Corée du Nord, l'approche directe de Donald Trump avec Kim Jong Un n'a toujours pas porté ses fruits, dit-elle.

Sur le climat, les experts ont pointé la déception de deux grands sommets consacrés au climat, qui n'ont pas suscité les engagements nécessaires des grands pays pollueurs pour infléchir la courbe des émissions de gaz à effet de serre.

L'année 2019 fut la deuxième la plus chaude jamais enregistrée, après 2016, et le dérèglement climatique s'est illustré avec les records de chaleur, la fonte de l'Arctique et les incendies exceptionnels en Australie.

« Si l'humanité pousse le climat vers l'opposé d'un âge de glace, nous n'avons aucune raison de croire qu'un tel monde resterait hospitalier pour la civilisation humaine », a dit Sivan Kartha, scientifique du Stockholm Environmental Institute.

Le groupe a aussi blâmé d'autres catalyseurs de délitement sociétal tels que les campagnes de désinformation et les vidéos « deepfakes », ainsi que l'émergence des armes fondées sur de l'intelligence artificielle, comme des drones capables de tuer sans supervision humaine. Sans compter la nouvelle militarisation de l'espace.

« Nous appelons les dirigeants mondiaux à éloigner l'humanité du précipice », a lancé Mary Robinson, présidente du groupe des Anciens (Elders) et ancienne présidente irlandaise. « Le temps est venu de se rassembler et d'agir ».



« J'ai cru qu'il allait me frapper », a déclaré au jury Annabella Sciorra, qu'on a pu voir notamment dans la série télévisée *Les Soprano*. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

PROCÈS WEINSTEIN

Témoignage-clé de l'actrice Annabella Sciorra

MICHAEL R. SISAK, TOM HAYS ET JENNIFER PELTZ,
Associated Press

NEW YORK — L'actrice Annabella Sciorra a confronté Harvey Weinstein, jeudi, à la barre des témoins, disant au jury, d'une voix tremblante, que le costaud producteur avait fait irruption dans son appartement au milieu des années 1990, l'avait maîtrisée puis violée alors qu'elle tentait de le repousser à coups de pied et à coups de poing.

Elle soutient l'avoir confronté un mois plus tard, et il aurait répondu : « C'est ce que disent toutes les bonnes filles catholiques. » Puis, il se serait penché vers elle en ajoutant, sur un ton menaçant : « Cela doit rester entre toi et moi. »

« J'ai cru qu'il allait me frapper », a déclaré au jury Mme Sciorra, qu'on a pu voir notamment dans la série télévisée *Les Soprano*.

Dans les années 1990, Weinstein lui a envoyé par courrier des Valium et une boîte de pénis en chocolat, a-t-elle raconté. Il s'est aussi présenté tôt un matin à la porte de sa chambre d'hôtel au Festival de Cannes, « en sous-vêtements, avec une bouteille d'huile pour bébé dans une main et une cassette vidéo dans l'autre ». Il serait finalement parti lorsqu'elle a commencé à appuyer frénétiquement sur les touches du téléphone de sa chambre pour appeler à l'aide.

L'actrice de 59 ans est devenue la première femme à témoigner au procès de Weinstein pour viol. Le magnat du cinéma, dont la chute brutale a donné naissance au vaste mouvement #MeToo, est accusé à New York d'avoir agressé sexuellement l'ancienne assistante de production Mimi Haleyi dans son appartement en 2006, et d'avoir violé une actrice en herbe dans une chambre d'hôtel en 2013. Il pourrait être condamné à la prison à vie.

PORTRAIT TYPE DU PRÉDATEUR SEXUEL

Harvey Weinstein, âgé de 67 ans, n'est pas accusé d'avoir agressé Annabella Sciorra, puisqu'il y a prescription dans son cas — les faits allégués se seraient déroulés en 1993 ou 1994. Mais l'actrice fait partie des quatre autres présumées victimes que les procureurs ont l'intention d'appeler à la barre pour montrer que le puissant producteur hollywoodien avait un comportement général de prédateur sexuel. Weinstein, lui, plaide les relations consensuelles.

Disant briser un secret gardé pratiquement enfoui pendant des décennies, Mme Sciorra a raconté jeudi qu'après l'avoir violée, Weinstein avait continué à essayer de pratiquer le sexe oral sur elle, en lui disant : « Ça, c'est pour toi. »

La défense a tenté de semer des doutes sur le récit de Mme Sciorra. En contre-interrogatoire, l'actrice a donné une version légèrement différente de l'épisode où le producteur l'avait poussée sur son lit. « Il essayait en quelque sorte, d'une manière amicale, de me cajoler » pour avoir des relations sexuelles, a-t-elle dit. Mais elle a ensuite refusé et elle a tenté de le repousser.

L'avocate de Weinstein, Donna Rotunno, a par ailleurs souligné que l'actrice n'était jamais allée voir la police ou un médecin à la suite de ce viol présumé. « À l'époque, je ne comprenais pas que c'était un viol », a déclaré le témoin.

Me Rotunno a également suggéré que le jugement et la mémoire de Mme Sciorra pouvaient être altérés par l'alcool. Mais l'actrice a déclaré qu'elle n'avait pris qu'un verre de vin au dîner et qu'elle avait abandonné les Valium, une habitude qui s'était développée lorsque Weinstein lui a envoyé des comprimés.

Mercredi, dans sa déclaration d'ouverture, un autre avocat de Weinstein, Damon Cheronis, a soutenu que cette relation sexuelle était consensuelle, pas un viol. Il a plaidé que Mme Sciorra avait dit à un ami qu'elle « avait fait une folie et avait couché avec Harvey Weinstein ».



0025708

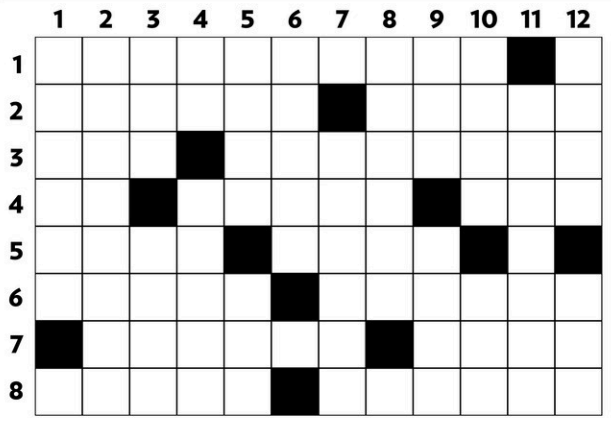


0025706



0024494

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui est donc perpendiculaire à la position verticale.
2 Faites de vive voix. – Distrait ou fait rire.
3 Pronom indéfini. – Mouvements automatiques, involontaires et immédiats.
4 Participe passé du verbe rire. – On y fait cuire des aliments. – Point cardinal opposé à l'ouest.
5 Examiné de nouveau. – Le toucher en est un.
6 Centre sportif couvert comprenant une patinoire. – Projet séduisant mais impossible à réaliser.
7 Potion magique. – Très petite île.
8 Détérioration que produit le frottement. – Aspect demi-brillant, doux et lisse.

VERTICALEMENT

1 Cri d'acclamation, d'enthousiasme.
2 Sillons creusés dans un chemin par les roues des véhicules.
3 Dont le poil est naturellement très court. – Couvert de poils.
4 Troisième personne. – Infliger une sanction à une personne qui a commis une faute.
5 C'est une TRÈS mauvaise note !! – Ligne autour de laquelle s'effectue une rotation.
6 Faites avec audace.
7 Des roses, des tulipes, des marguerites etc.
8 Don remarquable dans un domaine, aptitude.
9 Principe spirituel. – Verbe être à la troisième personne du subjonctif présent.
10 Caractère de ce qui est coûteux, raffiné, somptueux. – Ondulation d'une étoffe.
11 Période pendant laquelle se déroulent des examens.
12 Examen, contrôle périodique. – C'est le temps des fleurs.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	P	E	R	■	C	R	I	E	R
2	A	R	S	E	N	I	C	■	A	L	T	O
3	R	E	E	L	■	R	A	P	P	O	R	T
4	D	E	■	E	P	E	L	E	■	T	E	S
5	I	■	C	R	I	■	E	L	U	■	N	■
6	N	I	L	■	E	C	R	A	S	A	N	T
7	E	L	A	N	C	E	■	G	E	N	E	R
8	S	E	C	■	E	S	P	E	R	E	■	I

MOT MYSTÈRE

ENERGIE - Un mot de 10 lettres

I	E	V	R	E	S	E	R	N	S	O	L	E	I	L
E	E	K	O	C	S	C	I	E	R	T	L	O	V	D
N	X	L	I	G	N	I	T	E	N	S	I	O	N	Z
N	T	O	U	R	B	E	R	O	U	R	F	U	A	R
E	R	H	T	O	E	L	I	P	E	O	U	G	P	U
I	A	E	E	N	J	V	E	E	U	T	S	O	H	E
L	I	G	S	R	A	R	E	P	Q	O	I	U	T	N
O	R	A	L	S	M	R	O	T	I	R	N	R	A	I
E	E	R	A	M	I	I	U	S	N	S	E	T	E	M
A	O	R	E	U	R	P	Q	O	A	E	S	R	O	R
U	M	A	C	T	I	V	E	U	C	I	E	U	G	T
B	A	B	N	I	E	L	P	R	E	P	L	X	R	N
E	N	N	O	T	E	N	O	H	M	I	I	L	U	E
P	Y	L	O	N	E	F	U	A	N	O	D	E	E	V
E	D	O	R	T	C	E	L	E	N	E	R	G	I	E

ACTIVE
AMPERE
ANODE
AUBE
AVION
BARRAGE
COKE
COURANT
CUIRE
DYNAMO
ELECTRODE
ENERGIE
EOLIENNE
EPISSER
EPISSURE
EXTRAIRE
FIL
FORCE
GAZ
GRUE
JOULE
LIGNITE
MAREE
MECANIQUE
MINEUR
MOULIN
NAPHTA
NOIX
OHM
OPEP
PILE
PLEIN
PRISE
PUITS
PYLONE
RESERVE
RETENUE
ROTIR
ROTOR
SCIER
SOLEIL
SUPER
TENSION
TESLA
THERMIQUE
TIRER
TONNE
TOURBE
TOURNER
USINE
VENT
VOLT

Solution du dernier numéro : ROYAUTÉ 24-01-2020

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

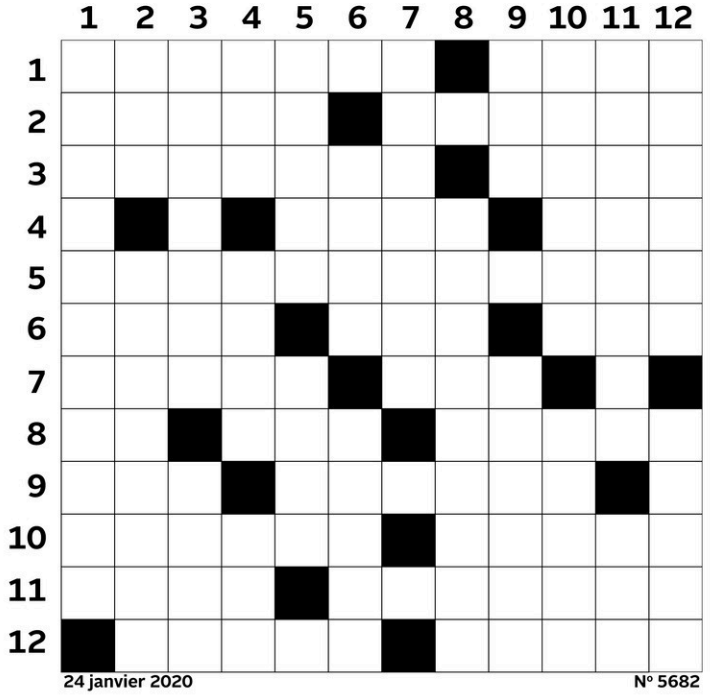
1. État d'Afrique orientale, sur l'équateur - Petit groupe.
2. Coutume - Fruit noir et suret.
3. Télécommande - Qui provient par descendance.
4. Expressions de la voix - Dénué de jugement.
5. Il intervient dans des affaires galantes pour de l'argent.
6. Instrument à cordes - École d'administration - Celle des croisades, par exemple.
7. Questions d'un test - Plus rapide que le tortillard.
8. Pas à toi - Obtenus - Mauvais pour la santé.
9. Drôle d'habitude - Son cri est strident et monotone.
10. User le relief - Dieu qui eut cinquante filles.
11. Partie amont d'un glacier - Sumotori.
12. Humé - Ouvertures de stradivarius.

VERTICALEMENT

1. État d'Asie centrale.
2. Du Pacifique à l'Atlantique - Ils rédigent des actes.
3. Casquette - Local souterrain.
4. Partie d'une charrue - Capitale européenne - A cours à Tokyo.
5. Pas floue - Aspire avec la bouche.
6. Division d'un ouvrage - Alouette d'Afrique du Nord.
7. Provoquent.
8. Qui ne fait aucun progrès.
9. Éclat de voix - Devant certaines fenêtres.
10. Rendue unie et polie - Déesse des Moissons.
11. Rendu moins sonore - Trompée.
12. Comme la Suisse - Qui ont de la dignité.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	Y	S	D	E	G	A	L	L	E	S
2	O	V	E	■	E	M	E	R	A	U	D	E
3	R	O	N	F	L	E	■	N	I	G	E	R
4	T	I	■	O	E	U	F	■	S	E	N	T
5	U	N	A	U	S	■	E	R	S	■	T	■
6	G	E	L	■	T	A	S	■	E	T	E	S
7	A	■	E	J	E	C	T	E	■	O	R	E
8	L	E	■	A	R	R	I	M	E	R	■	N
9	■	P	A	R	■	E	V	I	N	C	E	S
10	P	I	E	G	E	■	A	S	T	H	M	E
11	A	E	R	O	S	O	L	■	R	O	U	E
12	S	U	E	N	T	■	S	C	E	N	E	S



24 janvier 2020 N° 5682

0011923

SUDOKU

			5					
				1	4	7		
		1				6		
					2			3
	7	5	1	9				
	6		8					4
1		6		5		3		
9	2							6
				3		8		9

Niveau de difficulté : très difficile 4959

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	9	8	2	4	7	5	3	6
2	4	6	3	9	5	1	8	7
5	7	3	8	1	6	4	9	2
3	1	7	9	2	4	6	5	8
4	5	9	6	3	8	2	7	1
6	8	2	7	5	1	3	4	9
8	3	1	4	6	9	7	2	5
7	2	5	1	8	3	9	6	4
9	6	4	5	7	2	8	1	3

4958

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

EIR	LDR	EF	CFA	ICHA	HUAR	TOEQ	SU	SEAE	ICS	CJ	OPEP	POUE	UTUR
		■					■			■			
■			■							■			
	■						■						
		■							■				

Thème : Citation de Laure Conan

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de François Coppée : Tout se paie, le bien plus cher que le mal.

HOROSCOPE

Vendredi 24 janvier 2020

Bélier (21 mars au 19 avril)

Ce n'est pas quand les choses deviennent difficiles que nous n'osons pas agir, mais plutôt lorsque nous n'osons pas agir que les choses deviennent difficiles. C'est la Nouvelle Lune en Verseau, et votre journée se couronnera d'un succès si vous relevez les défis qui s'offrent à vous. Vos problèmes disparaîtront peu à peu dès que vous passerez à l'action.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Les rapports qui s'établissent entre différentes personnes de votre entourage se situent complètement hors de votre contrôle. Vous ne pouvez pas empêcher deux individus de se fréquenter, ou inversement, d'être en discorde. C'est la Nouvelle Lune en Verseau, et l'essentiel consistera à vivre et à laisser vivre. Libérez votre coeur et votre esprit de tout malaise relatif aux relations d'autrui.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Personne ne peut vous infliger un complexe d'infériorité sans votre consentement. En ce vendredi de Nouvelle Lune en Verseau, ne vous laissez pas abattre si quelqu'un ne semble pas reconnaître vos talents. Vous n'avez aucune raison de ne pas avoir confiance en vous. Votre désir d'apporter plus de piquant à votre vie pourrait vous entraîner dans une excursion stimulante et profitable.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Certains préparatifs de dernière minute seront susceptibles d'accaparer votre temps en ce vendredi de Nouvelle Lune en Verseau. Toutefois, ils entraîneront les résultats escomptés. Concentrez-vous principalement sur l'essentiel et laissez les petits détails de côté. La coopération d'un proche vous sera salutaire, alors ne refusez surtout pas l'aide qui vous sera offerte.

Lion (23 juillet au 22 août)

Il ne serait probablement pas mauvais de considérer une nouvelle approche pour régler un problème ou améliorer une situation qui vous importune. Dans ce climat de Nouvelle Lune en Verseau, face au Lion, la solution se trouve à votre portée, il suffira de la trouver. Et si quelqu'un manifeste l'envie de vous initier à une nouvelle activité, gardez l'esprit ouvert. Vous pourriez découvrir un nouveau passe-temps...

Vierge (23 août au 22 sept.)

L'atmosphère de Nouvelle Lune en Verseau devrait contribuer à créer un climat effervescent. Les surprises de toutes sortes seront au programme, mais ne prenez rien pour acquis tant que les choses ne seront pas officiellement finalisées. Vous pourriez fortement influencer l'issue d'une situation de groupe. L'excessivité serait la seule chose que vous devriez surveiller...

Balance (23 sept. au 23 oct.)

La voie du progrès spirituel vous accueillera les bras grands ouverts. Les bonnes résolutions requièreront pas mal de bonne volonté, mais vous en possédez suffisamment pour changer les traits que vous souhaitez corriger. Dans ce climat de Nouvelle Lune en Verseau, n'oubliez pas l'état d'âme qui vous avait incité à entreprendre vos démarches et vivez pleinement dans le moment présent.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Les problèmes rencontrés en matinée devraient être résolus assez rapidement en envisageant des solutions originales. Somme toute, votre journée évoluera en s'améliorant et se clôturera par une bonne soirée malgré le climat de Nouvelle Lune en Verseau. Mais par ailleurs, les aveux et confidences pourraient aussi jouer un rôle plus ou moins important...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Vous possédez de bons atouts et vos rivaux les plus proches ne vous arrivent pas à la cheville. Mais une attitude modeste s'avèrera indispensable pour atténuer, voire dissiper, le ressentiment d'autrui. Et dans ce climat de Nouvelle Lune en Verseau, si vous voulez que les autres soient de bons perdants, efforcez-vous de ne pas vous ranger dans le camp des mauvais gagnants.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Faites-vous confiance et visez haut. La présence de Jupiter en Capricorne devrait vous permettre d'obtenir le maximum. Ne vous contentez pas de la seconde place par crainte de ne pas pouvoir vous approprier la première. Mais dans ce climat de Nouvelle Lune en Verseau, méfiez-vous d'une tendance à l'exagération qui pourrait vous mettre certaines personnes à dos.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

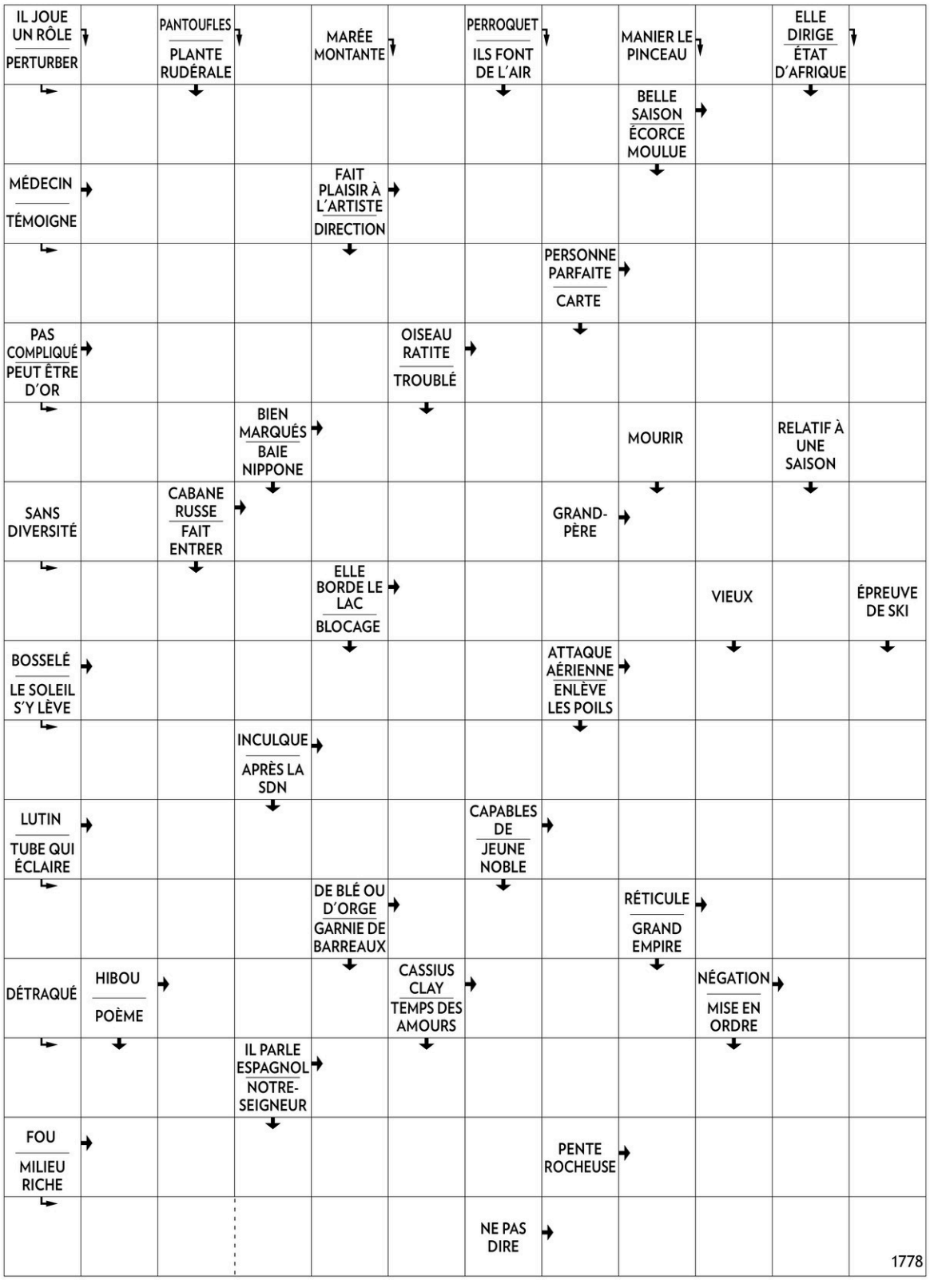
La Nouvelle Lune en Verseau pourrait placer l'emphase sur les loisirs et le divertissement. Vous serez en mesure de pouvoir partager ce qui vous plaît le plus avec une ou plusieurs autres personnes. Une précaution que vous envisagez toutefois de prendre n'est ni ridicule, ni superflue, peu importe ce qu'en pense une autre personne. Écoutez-vous!

Poissons (19 fév. au 20 mars)

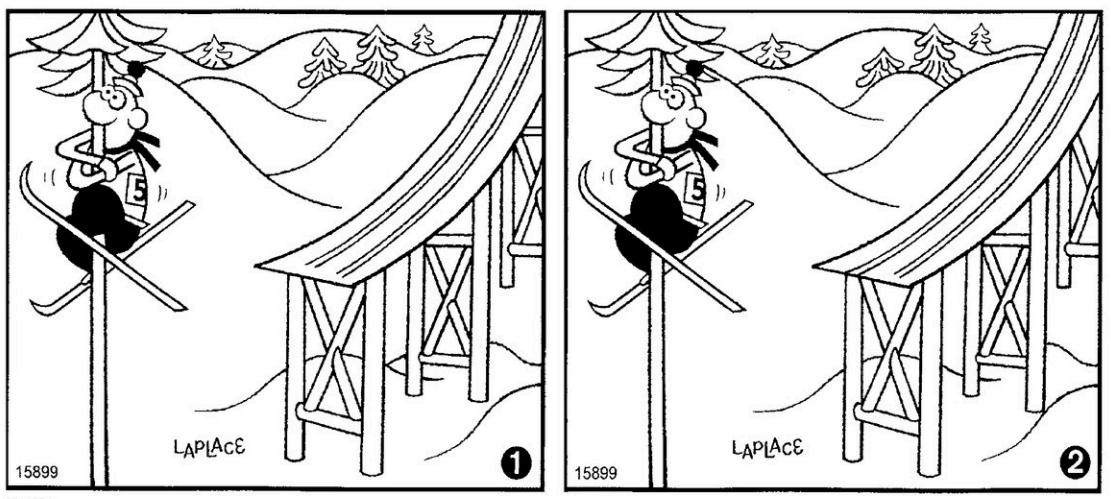
C'est la Nouvelle Lune en Verseau! Par conséquent, votre vendredi pourrait être absolument... étonnant, voire surprenant! Certes, votre dynamisme et votre entrain vous mériteront la sympathie des personnes que vous allez rencontrer. Et puisque Vénus est en Poissons, recherchez les activités et les occasions qui vous placeront en contact avec une vaste gamme d'individus...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



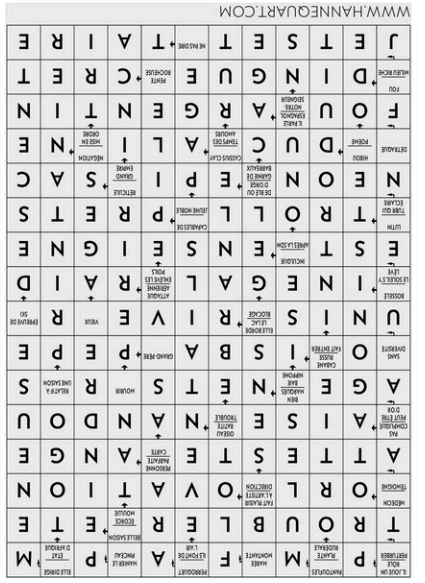
ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 L'aile du sapin derrière la tête du skieur. • 2 Le tronc sous les jambes du skieur. • 3 Une trace de ski est plus longue sur le bord du tremplin. • 4 Sol incomplet derrière le pilier du milieu. • 5 Un pilier du milieu est plus long à la base. 6 Une traverse non indiquée sous le haut du tremplin. 7 La colline d'extrême droite est moins haute. • 8 Le sapin du milieu est plus petit.

WWW.HANNEQUART.COM



0011924

Besoin d'essieux?



NOUS AVONS UN CHOIX DE PLUS DE
300 ESSIEUX
EN INVENTAIRE

de grandeurs différentes et de capacités allant de 2 000 à 8 000 lb

Ça vaut le détour!

REMORQUE Moab
Division MOAB 2008 inc.
3011, RUE BRODEUR O.
ST-ALPHONSE-DE-GRANBY
T 450 776-6622 (MOAB)
www.remorquemoab.com

0025692

Clinique de santé et d'esthétique dentaire
Beauchemin



CAROLINE BEAUCHEMIN
DENTISTE GÉNÉRALISTE
MARIE-JOSÉE HAMEL
ASSISTANTE
DONNA LAMARRE
SECRÉTAIRE
CAROLINE VEILLEUX
HYGIÉNISTE DENTAIRE



Rébecca Mossaad
Dentiste généraliste
(pour service de chirurgie)

Bienvenue aux nouveaux patients

27, rue Elgin, bureau 1, Granby · 450 378.8966

0018842

RATIOS INFIRMIÈRE-PATIENTS

Pas avant avril, au mieux, dit McCann

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne



La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'implantation des projets de ratios infirmière-patients, tant attendue par la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) pour donner du répit aux infirmières, ne se fera pas avant avril, au plus tôt.

Interrogée à ce sujet jeudi à Montréal, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a fait savoir qu'il faudra d'abord attendre l'évaluation de ces projets de ratios. Le dernier projet pilote à ce sujet a pris fin en décembre.

Ensuite, il faudra que le comité paritaire, prévu dans l'entente avec le regroupement de syndicats de professionnelles en soins, livre son rapport. Et il doit le faire à la fin du mois de mars, a précisé la ministre.

L'implantation des fameux projets de ratios ne pourrait donc se faire avant avril, au plus tôt.

Seize projets pilotes de ratios infirmière-patients avaient été lancés sous l'ancien ministre libéral de la Santé, Gaëtan Barrette. Ils visaient à permettre de déterminer les ratios sécuritaires dans différentes unités de soins : l'urgence, les soins de longue durée, la chirurgie, le soutien à domicile et la médecine.

Ces ratios doivent permettre de donner un peu de répit aux infirmières, en plus de dispenser des soins plus sécuritaires et adéquats pour les patients.

La semaine dernière, la présidente de la FIQ, Nancy Bédard, revenait à la charge en insistant pour que ces projets de ratios soient implantés et généralisés au plus vite. Elle y voyait d'ailleurs une des solutions au problème d'engorgement des urgences depuis le temps des Fêtes.

Selon la FIQ, si les unités de soins étaient mieux nanties en personnel, si les postes étaient comblés, les infirmières seraient moins débordées, moins épuisées ; elles seraient donc moins malades et prendraient moins de congés. Et il y aurait moins d'heures supplémentaires obligatoires pour celles qui restent en poste, faute de personnel pour remplacer les absentes.

M^me^ Bédard assure que les projets pilotes ont démontré leur efficacité et qu'il ne sert à rien d'attendre encore pour les implanter définitivement et les généraliser.

De son côté, la ministre a fait valoir qu'il y avait déjà plus d'infirmières qu'avant, puisque le gouvernement Legault a réinvesti dans le réseau de la santé. « J'ai de bonnes nouvelles, parce qu'on a augmenté le nombre d'infirmières dans le réseau, de façon importante, avec les budgets qu'on a donnés. »

Elle s'est dite consciente de la lourde tâche des infirmières, particulièrement à l'heure actuelle, où les urgences sont bondées. « Nous sommes toujours ouverts à diminuer la charge de travail des infirmières », a assuré la ministre de la Santé.

PIEDRÉSEAU
PODIATRES · ORTHÈSES

Pour vos pieds, c'est un podiatre qu'il vous faut

Consultez-nous pour des solutions
- Orthèses plantaires
- Injection de cortisone
- Radiographies numériques
- Évaluation des enfants
- Verrues plantaires
- Chirurgie d'ongles incarnés

MEMBRE DE ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

PLUS DE 40 CLINIQUES PARTOUT AU QUÉBEC

Aucune référence médicale requise • Remboursé par la plupart des assurances

PiedRéseau Granby
800, rue Principale, local 108
1 888 765-5383

PiedRéseau Bromont
10, rue du Diapason, local 100
1 855 534-0500

piedreseau.com

0018882

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.



RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

2%* Estimation gratuite

JEAN BERGERON
Courtier immobilier
Remax Professionnel inc
1050, rue Principale
Granby
Tél. : 450 378-4120
Cell. : 450 776-0281
* Certaines conditions s'appliquent.

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
RELAXATION
FORFAIT. 7/7

MASSAGE SUÉDOIS
SYLVIE : 450 521-4362

7818 Ésotérisme et cartomancie

AVEZ-vous déjà consulté une vraie claire voyante? Venez faire l'expérience avec Karo Nanna et vous aurez des frissons! Elle connaît votre présent, passé, futur, et des descriptions précises sur votre vie même sur vos discussions personnelles. 450-501-1350.

7834 Offres d'emploi

Avant le 3 février, recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CAMELOT
recherché(e) pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
À St-Alphonse, Ange-Gardien et Farnham.
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

ATTENTION!!
Cherche camelot pour distribuer
La Voix de l'Est
Pour le secteur de SHEFFORD
Doit posséder petit véhicule
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au
450 375-4555, poste 4529

COFFREUR DE BÉTON demandé, avec ou sans expérience, carte santé et sécurité obligatoire, Granby, **450 534-3685.**

7834 Offres d'emploi

RECHERCHE journalier agricole, pour aider à la fabrication de moulé et maintenance du plan de séchage, permis de conduire classe 3 un atout, St-Césaire, 450-360-9011

TAXI AB URGENT BESOIN de CHAUFFEURS DE TAXI
pour Cowansville à temps plein de jour, soir et fin de sem. Anglais fonctionnel. 450 263-2020 ou 450 775-0050 **ou se présenter avec CV au 107 Olivier à Cowansville.**

URGENT. Serveuse demandée 2X5h le matin en plus de 22h/sem. comme préposée. Se présenter au 89 boul. de Bromont à Bromont. Pour info : 450-534-1840.

7873 Divers à vendre

150 chaudières : 1 1/2 gallons avec couvercle et chalumeau Royal. 3$ chacune I Pour info : 450 379-5118

7895 Avis publics

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR DU QUEBEC
DISTRICT DE GRANBY
No : 460-22-006095-194

COMITE PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'EDIFICES PUBLICS, REGION DE MONTREAL
Partie demanderesse

c.

9345-0260 QUEBEC INC.
Partie défenderesse

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à 9345-0260 QUEBEC INC., de vous présenter au Palais de justice de Granby, situé au 77, Principale, Granby (Québec) J2G 9B3, afin de prendre possession du document suivant déposé à votre attention au greffe de la Cour du Québec, district de GRANBY à l'adresse ci-haut mentionnée, soit une DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE.

Le présent avis est publié à la demande de Jocelyn Galarneau, huissier de justice

TERREBONNE, le 17 JANVIER 2020

JOCELYN GALARNEAU, Huissier de justice

7895 Avis publics

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que l'organisme **Fondation Jyotis** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Shefford, le 24 janvier 2020

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **JEAN-PIERRE GUTZLEUR** survenu le quatre septembre deux mille dix-neuf (4 septembre 2019) à Cowansville, Québec, un inventaire des biens du défunt a été fait par Andrée Auclair, liquidatrice de la SUCCESSION JEAN-PIERRE GUTZLEUR, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, en écrivant au 176, rue Principale Ouest, Ste-Anne-de-la-Rochelle (Québec) J0E 2B0.

Donné le 24 janvier 2020

ANDRÉE AUCLAIR, liquidatrice



compte sur moi

leucan

Faites une **différence** pour les enfants

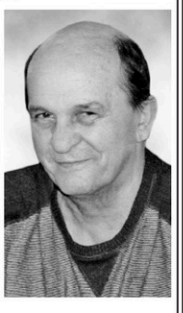
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

415445

2e anniversaire

du décès de

M. MARC DELAGE
survenu le 24 janvier 2018



C'est un grand vide depuis que tu n'y es plus.

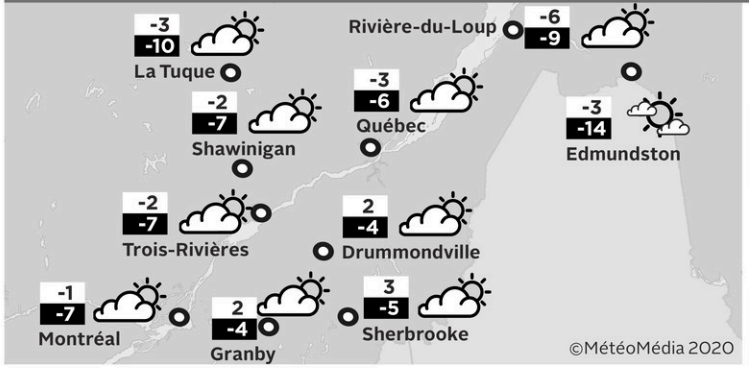
Le plus grand héritage que tu nous as laissé est le souvenir de ton amour.

Tu nous manques tellement.
Veille sur nous.



Monique
Martin (Catherine)
Mélanie,
Étienne, Laurence
et Alexis

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 3
Min. 1
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %

Dimanche
Max. 2
Min. -3
Un mélange de précipitations
Précipitations : 80 %

Lundi
Max. -1
Min. -10
Passage nuageux avec quelques flocons isolés
Précipitations : 40 %

Mardi
Max. -3
Min. -12
Ciel variable
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	-7	-11
Bromont	Éclaircies	2	-4
Chibougamau	Variable	-10	-14
East Angus	Éclaircies	4	-6
Gaspé	Soleil	-7	-16
Gatineau	Éclaircies	1	-4
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	-3	-7
Joliette	Éclaircies	0	-6
La Grande	Beau	-15	-18
La Malbaie	Beau	-5	-7
Maniwaki	Éclaircies	2	-3
Rimouski	Beau	-8	-13
Saguenay	Variable	-8	-10
Saint Georges	Éclaircies	1	-6
Victoriaville	Éclaircies	2	-5

LE SOLEIL

7h20 16h45
Durée du jour: 9h25

LA LUNE
Lever : 7h25 Coucher : 16h30
24 janv. 01 fév. 09 fév. 15 fév.

ALMANACH

Maximum hier	1,9°
Minimum hier	-5,0°
Normale le jour	-2,3°
Normale la nuit	-11,2°
Record max	10,6°/1953
Record min	-28,3°/1976

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	94,3 mm
Ce mois-ci l'an dernier	123,4 mm
Cette saison	94,3 mm
La saison dernière	123,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

affaires

VÉHICULES HORS ROUTE

Guides et touristes devront suivre une formation

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

L'industrie touristique québécoise devra se plier à de nouvelles normes en matière de sécurité.

Dans la foulée de la tragédie de Saint-Henri-de-Taillon, au Lac-Saint-Jean, la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, a décidé de devancer l'annonce des intentions gouvernementales visant à mieux encadrer l'industrie.

« À la lumière de l'accident de mardi, nous nous sommes entendus sur le fait qu'il fallait agir maintenant et sans attendre », a-t-elle déclaré en conférence de presse, jeudi, à Laval.

L'un des éléments-clés de l'annonce touche d'ailleurs les motoneiges et les autres véhicules hors route : Québec entend imposer une formation obligatoire pour tous les guides en véhicules hors route ainsi que pour les touristes voulant louer un véhicule hors route. Bien qu'elle planchait sur l'idée de l'encadrement depuis environ un an, la ministre Proulx a précisé que dans le cas des formations obligatoires pour guides et touristes, la mesure annoncée émane directement des événements des dernières heures et de ses discussions avec son collègue aux Transports, François Bonnardel.

« On a un souhait, une volonté d'entrer rapidement dans l'étude de la formation qui pourrait être donnée. Je crois qu'on n'a pas de temps à perdre. Il faut agir rapidement, il faut agir de façon responsable aussi [...], mais c'est une décision du gouvernement qu'on a prise hier, d'avoir cette formation obligatoire. »



Deux jours après le tragique accident impliquant des motoneigistes français au Lac-Saint-Jean, l'un des éléments-clés de l'annonce gouvernementale touche les motoneiges: Québec entend imposer une formation obligatoire pour tous les guides en véhicules hors route ainsi que pour les touristes voulant louer un véhicule hors route. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

« À la lumière de l'accident de mardi [au Lac-Saint-Jean], nous nous sommes entendus sur le fait qu'il fallait agir maintenant et sans attendre. »

— La ministre du Tourisme, Caroline Proulx

ACCRÉDITATION PAS OBLIGATOIRE, MAIS...

Par ailleurs, dès maintenant, les entreprises de tourisme de nature et d'aventure auront tout avantage à obtenir l'accréditation Qualité sécurité qui est offerte par Aventure Écotourisme Québec. Bien que cette accréditation ne soit pas obligatoire, les entreprises devront y penser à deux fois avant de l'ignorer, la ministre ayant décidé de ne pas lésiner sur la notion d'incitatif.

« C'est une mesure incitative qu'on leur présente aujourd'hui. Ce qu'on leur dit, c'est que si vous n'avez pas l'accréditation, le ministère du Tourisme du Québec ne vous donnera pas de subventions », a-t-elle dit.

Le programme Qualité Sécurité comprend une soixantaine de normes à respecter et des formations techniques pour les guides. Il s'accompagne d'un programme d'inspections surprises et de visites mystères d'entreprises à la suite de plaintes.

Pas moins de 135 entreprises de tourisme nature et aventure détiennent présentement cette accréditation, mais « à terme, ce que nous souhaitons [...], c'est que des centaines d'entreprises non membres détiennent aussi cette certification », a-t-elle déclaré.

Caroline Proulx a du même coup annoncé une aide immédiate de 200 000 $ à l'association Aventure Écotourisme Québec pour qu'elle puisse répondre avec célérité aux nouvelles demandes d'accréditation Qualité Sécurité qui risquent de se multiplier très rapidement. Une période de transition est également prévue pour ne pas priver les entreprises d'argent public si elles ne sont pas accréditées, mais qu'elles sont en mesure de démontrer qu'elles ont fait une demande pour l'être.

« FAUX SENTIMENT DE SÉCURITÉ »

Ce programme a été créé dans la foulée des recommandations de la coroner Andrée Kronstrom, qui avait enquêté sur le décès du neveu de la plongeuse Sylvie Bernier, Raphaël Bernier, survenu en 2002 lors d'une expédition en canot sur la rivière Nouvelle en Gaspésie.

La coroner avait notamment conclu que le guide qui prenait place à bord de l'embarcation n'avait pas la formation requise pour venir en aide au jeune garçon de 5 ans, qui était demeuré coincé sous le canot renversé durant plus de 30 minutes sous les yeux horrifiés de ses parents et de sa tante, impuissants à lui venir en aide.

Caroline Proulx a tenu à souligner le travail de la médaillée olympique, qui était présente à l'annonce.

« Sylvie a trouvé, au cœur de sa peine, le courage de militer pour de meilleures mesures de sécurité dans la pratique des sports d'aventure et de plein air », a-t-elle affirmé.

Sylvie Bernier, pour sa part, a déclaré que « le faux sentiment de sécurité que nous avons vécu, il ne faut pas que personne le vive au Québec. Il faut qu'on ait vraiment le sentiment que, lorsqu'on va faire une activité de tourisme de plein air, que nous puissions la vivre dans la joie et dans le bonheur [...] et qu'en même temps il y ait l'aspect indissociable de la sécurité. »

Cinq touristes français manquent toujours à l'appel depuis la tragédie de mardi soir dernier au Lac-Saint-Jean, où un groupe de neuf motoneigistes — huit touristes français et leur guide québécois — se sont retrouvés dans un secteur extrêmement dangereux à l'embouchure de la rivière La Grande Décharge. Trois des touristes ont réussi à éviter le pire, mais le guide, Benoît L'Espérance, 42 ans de Montréal, est décédé et l'on craint le pire pour les cinq disparus.

facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Sunrise Records magasine aux États-Unis

TORONTO — La chaîne canadienne de détaillants de musique et de divertissement Sunrise Records étendra ses activités aux États-Unis avec l'acquisition des magasins For Your Entertainment, spécialisés dans la musique, les films et la culture populaire.

Le président de Sunrise, Doug Putman, a indiqué que l'entente, évaluée à environ 10 millions $US, portait sur plus de 200 établissements dont l'exploitation devrait se poursuivre sous leur enseigne actuelle.

For Your Entertainment, aussi connue sous l'acronyme FYE, vend des disques de vinyle, des DVD et des Blu-ray, des jouets et d'autres articles qui évoquent un large éventail de franchises populaires. La société américaine exploite aussi le site Internet FYE et Second Spin, un détaillant spécialisé dans la vente d'articles d'occasion de musique et de film.

M. Putman a précisé qu'il aimerait ouvrir au mois 20 magasins de plus aux États-Unis d'ici la fin de l'année.

L'exploitant actuel de la marque FYE, Trans World Entertainment, avait indiqué être à la recherche d'une « option stratégique » pour l'enseigne. L'acquisition devra obtenir l'approbation des actionnaires de FYE et devrait être conclue d'ici la fin de mars.

Sunrise Records, dont le siège social est situé à Ancaster, en Ontario, a pris de l'expansion dans le marché du divertissement ces dernières années, soutenue par la conviction de M. Putman que les médias physiques sont encore prisés par plusieurs consommateurs.

La société a acheté en 2017 des dizaines de baux au Canada anciennement détenus par la chaîne HMV et a relancé 70 de ces magasins sous sa propre marque, ce qui lui a permis de rapidement accroître sa présence à travers le pays. L'an dernier, elle a commencé à s'intéresser aux marchés à l'extérieur des frontières canadiennes, en reprenant la propriété des activités britanniques de HMV, qui comptent plus de 100 magasins au Royaume-Uni, et a relancé ses activités de détail en ligne. **LA PRESSE CANADIENNE**

L'écart de prix entre le cannabis légal et illégal grimpe



Selon les données de Statistique Canada, le Québec affiche le prix légal du cannabis le plus bas au pays, à 7,88 $ le gramme, et l'Ontario, le prix du cannabis illégal le plus élevé, avec une moyenne de 6,21 $ le gramme. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

TARA DESCHAMPS
La Presse canadienne

TORONTO — L'écart entre les prix du cannabis légal et illégal au pays s'est accru au quatrième trimestre de l'année dernière, ce qui fait dire à certains experts que l'industrie devrait porter une attention particulière aux prix de ses produits cette année.

Le prix moyen du cannabis légal est passé à 10,30 $ le gramme entre octobre et décembre 2019, comparativement à 9,69 $ le gramme un an plus tôt, a indiqué jeudi Statistique Canada.

Pendant ce temps, le prix moyen du cannabis illégal est tombé à 5,73 $ le gramme au cours du quatrième trimestre, contre 6,44 $ le gramme un an plus tôt. Le prix moyen global du cannabis est ainsi passé à 7,50 $ le gramme entre octobre et décembre 2019, une augmentation par rapport à 7,46 $ le gramme un an plus tôt.

Statistique Canada appuie ses conclusions sur les devis recueillis à l'aide de son application d'approche participative StatsCannabis entre le 1er octobre et le 31 décembre. Sur 291 soumissions de prix, 248 ont été jugées plausibles, a expliqué l'agence.

L'industrie cherche à éliminer l'influence du marché noir du cannabis — l'une des principales raisons pour lesquelles le pays a choisi de légaliser le cannabis récréatif en octobre 2018. Ses efforts ont cependant été entravés par des contraintes d'approvisionnement et, dans certaines régions, un manque de magasins physiques, réduisant l'accès pour ceux qui ne veulent pas ou peu susceptibles d'acheter la drogue en ligne.

« Le prix du cannabis légal est beaucoup plus élevé que celui du marché noir depuis le premier jour de la légalisation », a souligné Michael Armstrong, professeur agrégé à la Goodman School of Business de l'Université Brock, en Ontario.

« Je pense que pour n'importe lequel des producteurs du marché de masse, [le prix] doit être l'objectif pour cette année, s'il ne l'est pas déjà. »

Dans le but de nuire au marché noir, le producteur autorisé Hexo a déployé en octobre Original Stash, un produit de 28 grammes offert dans les magasins de cannabis du Québec pour 125,70 $ taxes incluses, ou 4,49 $ par gramme.

À l'époque, le chef de la direction d'Hexo, Sébastien St-Louis, a expliqué que son entreprise était en mesure de l'offrir à ce prix pour diverses raisons, comme la quantité moindre d'emballages en plastique requise pour le produit de plus grande taille, l'augmentation de l'échelle de production et la faiblesse des coûts d'électricité au Québec.

Lorsque M. Armstrong a récemment consulté le site Web de la Société ontarienne du cannabis, il a repéré quelques produits offerts à 5 $ ou 6 $ le gramme, mais a constaté que ceux-ci étaient « toujours minoritaires ».

Les prix sont par ailleurs très différents d'une région du pays à l'autre.

Selon les données de Statistique Canada, le Québec affiche le prix légal du cannabis le plus bas au Canada, à 7,88 $ le gramme, a précisé l'agence, et l'Ontario, le prix du cannabis illégal le plus élevé, avec une moyenne de 6,21 $ le gramme.

Pendant ce temps, le Nouveau-Brunswick montrait le prix le plus bas du cannabis illégal, à une moyenne de 4,90 $ par gramme, mais aussi le prix le plus élevé pour le cannabis légal, à 11,36 $ par gramme.

L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DU MARCHÉ NOIR

Il peut être difficile de réduire le prix du cannabis légal pour égaler les taux illégaux, mais c'est possible, a estimé M. Armstrong. Les serres qui cultivent du cannabis sont exigeantes en main-d'œuvre, car elles nécessitent souvent le déplacement, la taille et la récolte des plantes, mais l'automatisation et l'amélioration des plans d'étage peuvent aider.

Les grossistes et les détaillants provinciaux ont aussi du pain sur la planche.

« Pendant la première année, l'efficacité n'était pas vraiment un gros problème parce qu'il y avait une pénurie de produits, alors il était possible de vendre au prix de 10 $ et vider ses stocks [...], mais à l'avenir, le prix va être un problème », a souligné M. Armstrong.

Omar Khan, chef de file national du secteur du cannabis chez Hill+Knowlton Strategies, a indiqué dans un courriel qu'une grande partie du travail que l'industrie doit faire était motivée par deux facteurs.

Le marché noir ne connaît aucun coût lié à la surveillance réglementaire et il place « délibérément » ses prix plus bas pour conserver sa part du marché.

« Ceci, jumelé à sa capacité à offrir une plus grande variété de produits et à la lenteur du déploiement des magasins autorisés au Canada, lui donne un avantage concurrentiel par rapport au marché légal », a-t-il expliqué.

M. Khan a également observé que les producteurs autorisés voient leurs marges réduites par les taxes d'accise et de vente, ce qui les pousse à fixer des prix de gros plus élevés pour maintenir leur rentabilité.

« Les données d'aujourd'hui montrent que l'objectif politique déclaré des gouvernements fédéral et provinciaux [de s'attaquer] au marché illicite n'est tout simplement pas atteint », a-t-il affirmé.

« Tous les niveaux de gouvernement doivent examiner sérieusement quels leviers politiques peuvent être déployés pour réduire les charges réglementaires inutiles, afin que les détaillants et les producteurs autorisés puissent concurrencer efficacement ceux qui choisissent de mener leurs activités en dehors de la loi. »

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	51	29	10	5	7	29	169	135	70	17-2-4-5	12-8-1-2	5-3-1-1	G-1
Tampa Bay	48	29	15	4	0	27	175	137	62	15-7-2-0	14-8-2-0	8-2-0-0	G-1
Floride	49	28	16	2	3	25	183	163	61	16-8-2-0	12-8-0-3	8-2-0-0	G-6

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	49	33	11	3	2	30	177	144	71	15-5-2-2	18-6-1-0	6-4-0-0	G-3
Pittsburgh	50	31	14	5	0	28	168	136	67	18-5-3-0	13-9-2-0	7-3-0-0	P-1
N.Y. Islanders	49	29	15	3	2	26	143	132	63	15-7-2-1	14-8-1-1	4-4-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	51	27	16	6	2	27	138	130	62	16-9-1-1	11-7-5-1	8-2-0-0	G-6
Caroline	50	29	18	3	0	26	159	132	61	17-8-1-0	12-10-2-0	5-4-1-0	G-2
Philadelphie	50	27	17	1	5	22	158	150	60	17-4-0-4	10-13-1-1	5-4-1-0	G-2
Toronto	49	25	17	3	4	24	176	165	57	12-6-3-4	13-11-0-0	4-3-1-2	P-2
Buffalo	49	22	20	6	1	21	145	152	51	14-6-2-1	8-14-4-0	5-5-0-0	P-1
Montréal	50	22	21	6	1	19	155	157	51	10-12-4-0	12-9-2-1	4-5-1-0	G-2
N.Y. Rangers	48	23	21	2	2	23	158	159	50	13-10-1-1	10-11-1-1	4-6-0-0	P-2
Ottawa	48	17	23	5	3	17	130	163	42	12-8-3-1	5-15-2-2	1-5-3-1	G-1
New Jersey	48	17	24	3	4	15	126	173	41	7-9-3-4	10-15-0-0	4-5-1-0	P-3
Detroit	51	12	35	3	1	11	109	199	28	8-16-2-0	4-19-1-1	2-7-1-0	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	49	30	11	5	3	30	158	134	68	17-4-2-2	13-7-3-1	5-3-2-0	P-2
Colorado	49	28	15	5	1	28	179	143	62	14-7-4-0	14-8-1-1	5-3-2-0	G-3
Dallas	48	27	17	2	2	25	125	120	58	15-7-1-1	12-10-1-1	7-3-0-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	49	27	18	3	1	24	162	149	58	16-5-2-1	11-13-1-0	7-3-0-0	G-2
Edmonton	49	26	18	4	1	24	155	153	57	12-8-3-0	14-10-1-1	6-3-1-0	G-2
Calgary	50	26	19	5	0	21	135	147	57	13-7-3-0	13-12-2-0	6-4-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	51	26	20	2	3	21	146	138	57	12-10-0-2	14-10-2-1	5-4-0-1	P-2
Vegas	52	25	20	6	1	22	161	159	57	14-10-3-0	11-10-3-1	4-5-0-1	P-2
Chicago	51	24	21	2	4	22	155	161	54	12-12-1-2	12-9-1-2	6-4-0-0	P-1
Winnipeg	51	25	22	3	1	22	152	160	54	11-11-1-1	14-11-2-0	3-6-1-0	P-4
Minnesota	50	23	21	4	2	22	156	166	52	14-6-2-2	9-15-2-0	4-5-0-1	G-1
Nashville	47	22	18	4	3	21	156	154	51	11-9-3-1	11-9-1-2	4-5-0-1	G-1
San Jose	50	21	25	3	1	19	130	167	46	13-11-1-0	8-14-2-1	4-5-1-0	P-3
Anaheim	48	19	24	4	1	15	122	150	43	11-9-3-0	8-15-1-1	3-6-1-0	G-2
Los Angeles	50	18	27	3	2	18	125	158	41	11-10-1-0	7-17-2-2	2-7-0-1	P-4

LNH

Mardi 21 janvier
Vegas 2 Boston 3
Winnipeg 1 Caroline 4
N.Y. Islanders 4 N.Y. Rangers 2
Pittsburgh 0 Philadelphie 3
Floride 4 Chicago 3
Mercredi 22 janvier
Winnipeg 3 Columbus 4
Detroit 2 Minnesota 4
Vendredi 24 janvier
Concours d'habiletés, 21h30
Samedi 25 janvier
Match des étoiles, 20h15
Lundi 27 janvier
Washington à Montréal, 19h.
New Jersey à Ottawa, 19h30.
Tampa Bay à Dallas, 20h.
Toronto à Nashville, 20h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Anaheim à San Jose, 22h30.
Mardi 28 janvier
Ottawa à Buffalo, 19h.
St. Louis à Calgary, 21h.
Mercredi 29 janvier
Nashville à Washington, 19h30.
Toronto à Dallas, 19h30.
Tampa Bay à Los Angeles, 22h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Calgary à Edmonton, 22h.
Vancouver à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 23 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	27	49	76
Draisaitl, Edm	27	48	75
Mackinnon, Col	30	42	72
Pastrnak, Bos	37	33	70
Panarin, NYR	26	42	68
Marchand, Bos	21	44	65
Huberdeau, Flo	18	47	65
Kane, Chi	25	38	63
Eichel, Buf	28	34	62
Carlson, Was	13	47	60
Matthews, Tor	34	23	57
Scheifele, Win	23	31	54
Kucherov, TB	22	32	54
Barkov, Flo	16	38	54
Pettersson, Van	21	30	51
Ovechkin, Was	34	16	50
Connor, Win	25	25	50
Malkin, Pit	15	35	50
Perron, STL	21	28	49
Stamkos, TB	18	30	48
Josi, Nas	14	34	48
Teravainen, Car	10	38	48
Pacioretty, Vegas	21	26	47
Marner, Tor	13	34	47
Stone, Vegas	18	28	46
Miller, Van	17	29	46
Svechnikov, Car	19	26	45
Laine, Win	17	28	45
Toews, Chi	14	30	44
Nylander, Tor	22	21	43
Rust, Pit	21	22	43
Guentzel, Pit	20	23	43
Kopitar, LA	17	26	43
Tatar, Mon	17	26	43
Konecny, Phi	17	26	43
Boeser, Van	16	27	43
Wheeler, Win	15	28	43
Couturier, Phi	13	30	43
Strome, NYR	12	31	43
O'Reilly, STL	9	34	43

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 23 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	50	17	26	43
Danault	50	12	24	36
Domi	50	12	22	34
Weber	50	12	21	33
Gallagher	41	15	17	32
Petry	50	6	22	28
Suzuki	50	9	18	27
Lehkonen	50	11	12	23
Armia	37	13	9	22
Kovalchuk	25	7	10	17
Chiarot	48	7	9	16
Cousins	44	7	9	16
Drouin	19	7	8	15
Mete	40	4	5	9
Scandella	40	3	6	9
Thompson	50	2	7	9
Kotkaniemi	35	6	2	8
Weal	38	5	3	8
Kulak	35	0	5	5
Byron	19	1	3	4
Weise	9	0	3	3
Fleury	41	1	0	1
Poehling	23	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Folin	5	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2016	4	112	2		2,84	,908
Primeau	1	1	0	5	0	2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0	4,24	,875
Lindgren	0	3	0	10	0	3,41	,892

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	28	17	8	3	0	125	86	37
Thetford	28	17	10	0	1	99	77	35
Ste-Foy	28	11	12	1	4	83	106	27
Alma	26	11	13	1	1	82	102	24

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	27	20	5	2	0	123	70	42
Sorel-Tracy	27	14	10	2	1	90	84	31
St-Hyacinthe	26	13	8	4	1	91	84	31
Laflèche	27	12	11	3	1	67	83	28

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	26	19	7	0	0	112	77	38
A.-Laurendeau	27	16	9	1	1	107	90	34
Lionel-Groulx	29	7	19	2	1	67	133	17
Abitibi-T.	27	6	18	2	1	65	119	15

Vendredi 24 janvier
St. Lawrence à St-Hya., 19h30
A.-Laurend. à L.-Groulx, 19h40
Sorel-Tracy à Lennoxville, 20h
Samedi 25 janvier
Laflèche en Abitibi, 12h30
St-Laurent à Alma, 14h
Dimanche 26 janvier
Sorel-Tracy en Abitibi, 12h
St. Lawrence à Alma, 13h
St-Hyacinthe à Lennoxville, 15h30
Ste-Foy à St-Laurent, 15h35
Laflèche à André-Laurendeau, 20h30

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 23 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	47	21	12	33
Pageau	46	19	12	31
Brown	48	10	21	31
Tkachuk	48	15	12	27
Chabot	48	4	23	27
Ennis	48	11	15	26
Tierney	48	8	17	25
Namestnikov	45	10	11	21
Borowiecki	46	5	11	16
White	41	5	9	14
Paul	38	6	7	13
Anisimov	30	8	3	11
Hainsey	41	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Zaitsev	35	0	8	8
Demelo	38	0	7	7
Reilly	21	0	6	6
Chlapik	23	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Sabourin	16	1	2	3
Batherson	9	1	1	2
Englund	12	0	2	2
Boedker	8	0	2	2
Jaros	6	0	2	2

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	6	12	1	65	0	3,32	,897
Hogberg	2	2	5	30	0	2,91	,907

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	34	27	6	0	1	194	82	55
Princeville	35	24	6	1	4	197	141	53
Côte du Sud	36	21	13	2	0	152	139	44
Granby	35	15	17	3	0	144	170	33
Chambly	36	13	21	2	0	136	189	28
St-Gabriel	36	8	26	1	1	126	212	18

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	36	27	7	2	0	176	97	56
St-Jérôme	36	23	11	1	1	170	109	48
Terrebonne	33	21	11	0	1	161	112	43
Montréal-Est	33	12	20	1	0	120	167	25
Gatineau	35	11	22	2	0	123	178	24
West Island	33	7	25	0	1	96	199	15

Dimanche 19 janvier
Montréal-Est 3 Côte du Sud 6
Chambly 2 St-Jérôme 8
St-Gabriel 6 West Island 3
Princeville 5 Longueuil 8
Vendredi 24 janvier
Chambly à Longueuil, 19h30.
Princeville à Terrebonne, 19h30.
St-Gabriel à Montréal-Est, 19h30.
West Island à Granby, 19h45.
Côte du Sud à Gatineau, 20h.
Dimanche 26 janvier
Valleyfield à Gatineau, 14h.
Terrebonne à Granby, 15h.
Princeville à Chambly, 16h.
St-Gabriel à Longueuil, 16h.
West Island à Montréal-Est, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	44	33	7	4	0	184	128	70
Rimouski	46	25	14	3	4	178	135	57
B.-Comeau	44	19	18	6	1	143	153	45
Québec	46	18	25	2	1	143	187	39

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	45	25	17	2	1	164	161	53
R.-Noranda	45	22	19	2	2	139	157	48
Val-d'Or	44	19	19	5	1	149	166	44
Gatineau	43	16	23	4	0	144	164	36

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	42	30	12	0	0	173	114	60
Cap-Breton	44	27	14	2	1	188	140	57
Charlottetown	46	23	18	5	0	136	146	51
St-Jean	46	22	23	1	0	167	196	45
Halifax	44	18	23	2	1	126	169	39
A.-Bathurst	44	8	29	3	4	109	181	23

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	45	34	7	3	1	189	112	72
Drummondville	44	26	17	1	0	159	152	53
Shawinigan	44	21	23	0	0	156	166	42
Victoriaville	46	15	22	5	4	131	151	39

Mercredi 22 janvier
Gatineau 6 Saint-Jean 10
Rimouski 7 Drummondville 0
Val-d'Or 2 R.-Noranda 6
B.-Comeau 6 Chicoutimi 7 (P)
Jeudi 23 janvier
B.-Boisbriand 5 Cap-Breton 7
Gatineau 3 Halifax 4 (P)
Québec 2 Shawinigan 6
A.-Bathurst 2 Victoriaville 4
Vendredi 24 janvier
Charlottetown à Saint-Jean, 18h.
Drummondville à Val-d'Or, 19h.
A.-Bathurst à Sherbrooke, 19h.
B.-Comeau à Québec, 19h.
Chicoutimi à Rimouski, 19h30.
Samedi 25 janvier
Gatineau au Cap-Breton, 15h.
B.-Boisbriand à Charlottetown, 18h.
Halifax à Moncton, 18h.
Drummondville à R.-Noranda, 19h.
B.-Comeau à Victoriaville, 19h.
Dimanche 26 janvier
Moncton à Charlottetown, 14h.
B.-Boisbriand à A.-Bathurst, 15h.
Chicoutimi à Sherbrooke, 15h.
Québec à Rimouski, 15h.
R.-Noranda à Val-d'Or, 15h.
Victoriaville à Shawinigan, 16h.
Mardi 28 janvier
Moncton au Cap-Breton, 18h.
Drummondville à Sherbrooke, 19h.
Saint-Jean à Rimouski, 19h30.
Mercredi 29 janvier
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Québec, 19h.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 23 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	37	24	57	81
Paré, Rimouski	46	33	39	72
Sokolov, C.-B.	35	31	31	62
Simoneau, Drumm.	43	23	37	60
Harvey-Pinard, Chi.	44	27	29	56
Bourque, Shaw.	42	25	31	56
Beaucage, R.-N.	45	30	25	55
Francis, C.-B.	41	18	37	55
Henman, B.-B.	44	18	37	55
Voyer, Sherbrooke	45	29	25	54
Robert, Sherbrooke	28	19	35	54
Boudrias, C.-B.	40	25	28	53
Abramov, Victoriaville	45	28	24	52
Houde, Chicoutimi	40	18	29	47
Légaré, B.-Comeau	42	23	23	46
Marleau, R.-N.	45	20	25	45
Likhachev, B.-B.	42	24	20	44
Burns, St-Jean	46	22	21	43
Poulin, Sherbrooke	31	19	24	43
Belliveau, Rimouski	45	9	34	43
Mercer, Drummondville	26	18	24	42
Guay, St-Jean	35	16	26	42
Bourgault, Shaw.	43	21	20	41
Gagnon, Québec	45	17	24	41
Poirier, St-Jean	46	14	27	41

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	24	18	5	0	1	98	74	37
Laval	23	14	6	2	1	118	102	31
Riv.-du-Loup	24	13	8	2	1	96	91	29
Sorel-Tracy	24	13	9	0	2	79	84	28
Jonquière	24	8	11	4	1	94	111	21
St-Georges	25	6	15	1	3	82	105	16

Jeudi 16 janvier
Riv.-du-Loup 6 St-Georges 3
Jonquière 4 Sorel-Tracy 5
Vendredi 17 janvier
St-Georges 4 Riv.-du-Loup 5
Sorel-Tracy 4 Thet. Mines 5 (F)
Jonquière 7 Laval 4
Vendredi 24 janvier
Laval à Thet. Mines, 20h.
Riv.-du-Loup à Jonquière, 20h.
St-Georges à Sorel-Tracy, 20h30.
Samedi 25 janvier
St-Georges à Laval, 20h.
Jonquière Riv.-du-Loup, 21h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	42	23	10	4	5	120	115	55
Hershey	44	25	14	2	3	125	116	55
Providence	44	24	16	2	2	138	117	52
Charlotte	41	24	14	3	0	136	110	51
Springfield	44	24	18	2	0	140	125	50
Scranton	43	20	16	3	4	114	133	47
Lehigh Valley	43	18	19	1	5	103	118	42
Bridgeport	43	15	23	4	1	95	137	35

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Belleville	43	25	14	3	1	156	132	54
Utica	44	25	15	2	2	158	137	54
Rochester	41	22	13	2	4	122	110	50
Laval	43	22	17	3	1	126	127	48
Toronto	41	21	16	2	2	135	132	46
Syracuse	43	20	18	3	2	147	154	45
Binghamton	41	18	19	4	0	119	136	40
Cleveland	42	18	20	2	2	113	124	40

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	43	29	8	4	2	139	95	64
Iowa	44	24	14	3	3	136	130	54
Chicago	43	20	18	3	2	106	119	45
Texas	42	20	18	2	2	121	130	44
Grand Rapids	44	19	19	2	4	126	142	44
Rockford	43	20	21	1	1	106	124	42
Manitoba	44	20	24	0	0	120	138	40
San Antonio	42	14	17	6	5	119	136	39

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	38	28	9	1	0	140	97	57
Stockton	39	24	10	2	3	147	113	53
Colorado	38	21	13	3	1	124	114	46
Ontario	41	18	18	4	1	105	150	41
Bakersfield	40	17	18	4	1	120	141	39
San Diego	37	17	16	2	2	119	111	38
San Jose	38	14	21	1	2	123	135	31

Vendredi 24 janvier
San Antonio Colorado, 13h05.
Bakersfield à Tucson, 13h05.
San Diego à Grand Rapids, 19h.
W./B. Scranton à Charlotte, 19h.
Binghamton à Syracuse, 19h.
Belleville à Utica, 19h.
Toronto à Cleveland, 19h.
L. Valley à Providence, 19h05.
Hershey à Springfield, 19h05.
Laval à Rochester, 19h05.
Bridgeport à Hartford, 19h15.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Manitoba à Iowa, 20h.
Chicago au Texas, 20h.
Ontario à Stockton, 22h.
Samedi 25 janvier
Toronto à Cleveland, 13h.
San Antonio Colorado, 13h05.
Bakersfield à Tucson, 13h05.
W./B. Scranton à Charlotte, 18h.
San Diego à Grand Rapids, 19h.
Lehigh Valley à Hartford, 19h.
Rochester à Syracuse, 19h.
Utica à Belleville, 19h.
Milwaukee à Rockford, 19h.
Manitoba à Iowa, 19h.
Hershey à Providence, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Laval à Binghamton, 19h05.
Chicago au Texas, 20h.
Ontario à San Jose, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	24	20	3	1	0	86	54	41
UQTR	25	18	5	1	1	88	58	38
Ottawa	23	15	6	1	1	78	63	32
McGill	22	12	8	2	0	63	55	26
Concordia	23	9	9	5	0	73	78	23
Queen's	22	9	11	0	2	54	63	20
Ontario Tech	22	8	11	3	0	53	61	19
Nipissing	24	7	14	1	2	65	93	17
RMC	22	7	14	1	0	64	98	15
Laurentienne	21	5	14	1	1	56	89	12

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	23	19	2	2	0	107	54	40
Ryerson	24	17	5	1	1	86	70	36
Guelph	24	14	5	4	1	108	87	33
Windsor	22	13	7	0	2	69	55	28
Brock	23	12	9	2	0	74	71	26
Western	22	10	9	3	0	81	88	23
Lakehead	22	10	10	2	0	70	83	22
Waterloo	22	9	11	2	0	65	92	20
Laurier	23	8	12	2	1	70	72	19
York	23	6	16	1	0	62	88	13

Vendredi 24 janvier
McGill à RMC, 19h.
Guelph à York, 19h.
Laurentienne à Ont. Tech, 19h30.
Ottawa à Queen's, 19h30.
Lakehead à Windsor, 19h30.
Samedi 25 janvier
Laurentienne à Ont. Tech, 15h30.
Concordia à Carleton, 15h30.
Nipissing à McGill, 19h.
Queen's à RMC, 19h.
Ryerson à Waterloo, 19h.
Lakehead à Western, 19h.
Toronto à Laurier, 19h07.
Brock à Windsor, 19h30.
Dimanche 26 janvier
Concordia à Ottawa, 15h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	12	4	0	,750	420	225
x-Buffalo	10	6	0	,625	314	259
N.Y. Jets	7	9	0	,438	276	359
Miami	5	11	0	,313	306	494

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	14	2	0	,875	531	282
Pittsburgh	8	8	0	,500	289	303
Cleveland	6	10	0	,375	335	393
Cincinnati	2	14	0	,125	279	420

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	6	0	,625	378	385
x-Tennessee	9	7	0	,563	402	331
Indianapolis	7	9	0	,438	361	373
Jacksonville	6	10	0	,375	300	397

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	451	308
Denver	7	9	0	,438	282	316
Oakland	7	9	0	,438	313	419
L.A. Chargers	5	11	0	,313	337	345

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	9	7	0	,563	385	354
Dallas	8	8	0	,500	434	321
N.Y. Giants	4	12	0	,250	341	451
Washington	3	13	0	,188	266	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Green Bay	13	3	0	,813	376	313
x-Minnesota	10	6	0	,625	407	303
Chicago	8	8	0	,500	280	298
Detroit	3	12	1	,219	341	423

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	458	341
Atlanta	7	9	0	,438	381	399
Tampa Bay	7	9	0	,438	458	449
Caroline	5	11	0	,313	340	470

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-San Francisco	13	3	0	,813	479	310
x-Seattle	11	5	0	,688	405	398
L.A. Rams	9	7	0	,563	394	364
Arizona	5	10	1	,344	361	442

1er TOUR ÉLIMINATOIRE
Samedi 4 janvier
Buffalo 19 Houston 22 (P)
Tennessee 20 N.-Angleterre 13
Dimanche 5 janvier
Minneosta 26 N.-Orléans 20 (P)
Seattle 17 Philadelphie 9
FINALES DE DE DIVISIONS
Samedi 11 janvier
Minnesota 10 San Francisco 27
Tennessee 28 Baltimore 12
Dimanche 12 janvier
Houston 31 K

COUPE DU MONDE DE SKI ACROBATIQUE

Mikaël Kingsbury souhaite défendre son titre à Mont-Tremblant

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
La Presse canadienne

MONT-TREMBLANT — Mikaël Kingsbury tentera ce week-end de défendre avec succès son titre acquis l'an dernier à la Coupe du monde de ski acrobatique de Mont-Tremblant. Et pour y parvenir, il n'a pas lésiné sur les efforts ces derniers temps.

Kingsbury, de Deux-Montagnes, a admis qu'il avait travaillé sur quelques aspects de son ski il y a deux semaines à Val St-Côme, en compagnie des autres membres de l'équipe canadienne.

« Le camp (à Val St-Côme) a bien été ; ç'a été un bon *break* après la dernière épreuve à Thaiwoo en décembre. Ça m'a permis de peaufiner quelques petits détails — des choses dont je n'ai habituellement pas le temps de m'occuper pendant une saison —, mais je suis bien reposé et je suis prêt pour la course », a dit Kingsbury avec aplomb.

« J'ai surtout travaillé mes sauts, des choses que je n'avais jamais essayées. Et sur des petits trucs techniques au niveau de mon ski. Je recherchais des sensations, afin qu'elles me permettent de continuer ma progression. Et là-bas (à Val St-Côme), j'ai pu faire un bon saut en avant », a ajouté l'athlète âgé de 27 ans.

Le « King » des bosses est toutefois conscient que la piste « Flying Mile », sur laquelle sera présentée l'épreuve samedi, est plus « accessible » aux bosseurs un peu moins prolifiques que lui, ce qui pourrait causer bien des surprises.

« Ce n'est pas qu'elle n'est pas rapide, c'est seulement que les sauts sont construits différemment. Oui, j'ai pratiqué un nouveau saut aujourd'hui, mais on va voir. Je suis un gars stratégique, et j'aime ça jouer avec mes stratégies, donc ça va dépendre de l'allure de la compétition samedi », a dit celui qui avait terminé deuxième à Mont-Tremblant en 2018, derrière le Japonais Ikuma Horishima.

Le médaillé d'or aux Jeux olympiques de Pyeongchang en 2018 tentera par la même occasion de retrouver le sentier de la victoire, après avoir terminé deuxième — encore derrière Horishima ! — lors de la plus récente épreuve à Thaiwoo, en Chine, en décembre. N'allez toutefois pas lui demander s'il est inquiet de le voir lui ravir le titre ce week-end.

« Il (Horishima) est là à toutes les courses. Il a beaucoup développé sa constance ; avant, c'était plutôt un gars qui allait chercher des victoires, des podiums, avant d'offrir des contre-performances. Cette saison, il ne fait plus d'erreurs, il se rend en bas. Il reproduit un peu ce que je fais, et c'est bon pour lui », a expliqué le lauréat du trophée Lionel-Conacher, remis à l'athlète masculin par excellence au Canada, en 2018 et 2019.

« Mais je ne me méfie de personne. Je sais qu'il va tenter d'appliquer de la pression, et j'essaierai d'en faire de même. C'est une belle compétition avec les meilleurs au monde », a résumé Kingsbury.

DUMAIS À 90 % DE SA FORME

Dans l'ombre de Kingsbury, qui compte 58 victoires et 84 podiums en 102 départs en carrière sur le circuit de la Coupe du monde, se dresse maintenant son compatriote Laurent Dumais, qui pointe au septième rang du classement général.

Le bosseur âgé de 23 ans a indiqué jeudi qu'il souffrait d'une contusion osseuse au genou gauche, une blessure qu'il a subie lors de la Coupe du monde de Thaiwoo.



Mikaël Kingsbury compte 58 victoires et 84 podiums en 102 départs en carrière sur le circuit de la Coupe du monde. – PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

« Dès que je suis revenu de là-bas, j'ai ressenti un petit problème avec un genou, a expliqué Dumais. Donc, j'ai pris un petit peu plus de temps *off* que les autres — même si j'ai essayé de skier pendant deux jours (à Val St-Côme) — parce que je ne voulais pas être sur la touche pour cinq semaines. Et donc, je suis arrivé ici complètement à froid. Mais il n'y a rien de grave. »

Le principal intéressé a assuré que cette pause forcée lui avait fait le plus grand bien.

« Je ne suis pas à 100 %, mais je suis confiant d'être à environ 90 %, a-t-il estimé. Je le sens encore, parce que j'encaisse encore beaucoup d'impacts afin de rester au niveau pour le reste de la saison. En ce moment, je suis confiant. »

« Et aujourd'hui, à l'entraînement, ç'a bien été. C'est comme du vélo ; ça ne se perd pas, mais mes réflexes étaient peut-être un peu moins aiguisés. Sinon, ç'a bien été. »

Celui qui a réussi son seul podium en carrière à Val St-Côme en 2016 jure qu'il n'est pas inquiet pour ce week-end. Et ses objectifs sont très ambitieux, après sa 15e place à Ruka, en Finlande, et sa septième à Thaiwoo plus tôt cette saison.

« Je vise tout. Mon véritable objectif c'est d'atteindre la finale, et possiblement de faire un top-10, ou top-8 », a -t-il conclu.

Au total, 16 bosseurs canadiens participeront ce week-end à la Coupe du monde de Mont-Tremblant, la troisième étape de la saison. En plus de Kingsbury et Dumais, les sœurs Justine et Chloé Dufour-Lapointe seront de la partie.

Après un dernier entraînement vendredi, les qualifications se mettront en branle samedi matin. Les finales suivront en début d'après-midi.

EN BREF

FOOTBALL CANADIEN

Les Alouettes prolongent les contrats de Moore et Rice

Les Alouettes de Montréal ont paraphé de nouvelles ententes de deux saisons avec les Canadiens Spencer Moore et Landon Rice. Moore a disputé 16 rencontres avec les Alouettes en 2019. Le centre-arrière de six pieds quatre, 230 livres, a capté sept passes pour des gains de 54 verges en plus d'amasser sept plaqués au sein des unités spéciales. Bloqueur hors pair, son jeu sur la course a permis aux Alouettes de terminer deuxièmes de la Ligue canadienne de football avec 2236 verges au sol. Le footballeur de Hamilton a été un choix de cinquième tour, 34e au total des Roughriders de la Saskatchewan en 2013, où il a joué de 2013 à 2018. Âgé de 29 ans, Moore a disputé 97 matchs en carrière dans la LCF, amassant 48 plaqués sur les unités spéciales en plus de capter 34 passes pour des gains de 281 verges. Il a gagné la coupe Grey en 2013. Rice, joueur de ligne à l'attaque de six pieds six, 317 livres en sera à une huitième année dans la LCF, sa troisième avec les Alouettes, après cinq saisons passées à Hamilton. Il a joué neuf matchs en 2019. Originaire de Brandon au Manitoba, il a disputé 80 rencontres depuis ses débuts chez les professionnels. **LA PRESSE CANADIENNE**



Mark Weightman — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le président du Rocket de Laval démissionne

La Presse canadienne

LAVAL — Mark Weightman, le vice-président Développement et opérations avec le Rocket de Laval, club-école du Canadien de Montréal, et la Place Bell, a remis sa démission jeudi.

La nouvelle, d'abord dévoilée par le site internet rds.ca en fin d'avant-midi, s'est confirmée plus tard en journée.

Weightman, qui occupait ces fonctions depuis mars 2018, demeurera en poste jusqu'au 7 février.

Dans une déclaration publiée sur son compte LinkedIn, Weightman n'a pas expliqué les raisons de son départ. Il a cependant tenu à rappeler quelques-unes des principales réalisations de l'organisation au cours des deux dernières années.

Il a aussi fait l'éloge du Groupe CH, qu'il a qualifié «d'organisation absolument extraordinaire», et rendu hommage «aux gens dynamiques, passionnés, et qui travaillent sans répit» avec lesquels il a fait équipe.

Weightman a entre autres fait valoir que le Rocket affichait une hausse de 15 % de ses assistances jusqu'à maintenant cette année à comparer à il y a un an.

Weightman, qui a aussi oeuvré à titre de président et chef de la direction des Alouettes de Montréal entre 2013 et 2016, semble déjà avoir des projets en tête. Il compte les dévoiler en «temps opportun».

Ni la direction du Canadien de Montréal ni celle du Rocket n'ont tenu à commenter le départ de Weightman.

Après 43 matchs cette saison, le Rocket affiche un dossier de 22-17-4 et occupe le quatrième rang dans la section Nord avec 48 points, six de moins que les meneurs, les Senators de Belleville.

Depuis que l'équipe s'est établie à Laval avant le début de la saison 2017-2018, après son transfert de Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador, elle n'a toujours pas réussi à participer aux séries éliminatoires de la Ligue américaine.

OMNIUM FARMERS INSURANCE

Woods amorce l'année avec une ronde de 69

DOUG FERGUSON
Associated Press

SAN DIEGO — Tiger Woods a joué sa meilleure ronde inaugurale d'une saison depuis 2011, jeudi. Ce ne fut pas suffisant pour le propulser parmi les meneurs à l'Omnium Farmers Insurance. Mais il était satisfait.

À sa première sortie en trois mois, soit depuis qu'il avait égalé le record de la PGA avec sa 82e victoire en carrière, Woods a facilement négocié les trous à normale 5 sur le parcours Nord — le plus facile — du complexe Torrey Pines et a limité les erreurs, en route vers une carte de 69, trois coups sous la normale.

Sebastian Cappelen et Keegan Bradley ont produit les meilleurs scores de la journée, mais sur des parcours dotés de coefficients de difficulté différents. Cappelen a réussi huit normales pour une ronde de 66 sur le parcours Sud, plus ardu que le Nord, où Bradley a également ramené une carte de 66.

Rory McIlroy, qui jouait dans le groupe devant Woods, est l'un de ceux ayant joué 67. Jon Rahm, qui évoluait avec Woods, fait partie d'un groupe plus imposant encore de golfeurs ayant signé des cartes de 68.

Michael Gligic est le meilleur des trois Canadiens inscrits au tournoi, avec un score de 71 sur le parcours Nord, ce qui lui confère le 50e rang. Mackenzie Hughes a joué 73 et Roger Sloan, 76.

Woods n'avait pas affiché un score inférieur à 70 lors de sa toute première ronde de l'année depuis une carte de 69 sur le parcours Nord de Torrey, en 2011.

« En général, je suis satisfait d'avoir ramené une carte sous les 70 aujourd'hui. Peut-être que j'aurais pu sauver un coup ici et là, mais globalement, j'ai le sentiment qu'il s'agit d'un bon départ, surtout que je vais jouer sur le parcours Sud. Je ne sais pas ce que les gars sur le parcours Sud ont fait par rapport au Nord, mais je pense que le parcours était certainement atteignable aujourd'hui. »



Tiger Woods n'avait pas affiché un score inférieur à 70 lors de sa toute première ronde de l'année depuis une carte de 69 en 2011. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

Basket collégial : les Inouk renouent avec l'action

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'interminable pause du temps des Fêtes est enfin terminée pour les Inouk du basketball, qui renouent avec l'action vendredi soir, à domicile, en affrontant les Diablos du Cégep de Trois-Rivières. Comme d'habitude, les filles débarqueront sur le terrain du Cégep à 19 h et les garçons, à 21 h.

« J'ai vu de belles choses avant les Fêtes, j'ai vu une équipe progresser et je veux qu'on poursuive dans la même veine », a expliqué l'entraîneur des filles, John Van Doorn.

Les Inouk de Van Doorn ont une fiche de cinq victoires et trois défaites, elles qui occupent le deuxième rang du classement avec six matchs à disputer.

« Les séries sont clairement à notre portée », a ajouté le vétéran pilote, qui n'aurait toutefois que six joueuses en uniforme face aux Diablos en raison du départ de Janvière Irakoze Taratibu, qui vient de finir son cours collégial.

Quant aux garçons, ils tenteront de remporter une deuxième victoire en sept matchs. Puisque Frédéric Parent purgera son deuxième et dernier match de suspension, c'est à nouveau son adjoint Michael Eagleton qui dirigera l'équipe.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Nadal et Kyrgios accèdent au troisième tour

Associated Press

MELBOURNE, Australie — Qu'on l'aime ou non - ne faites pas d'erreur, il y a des gens dans les deux camps -, Nick Kyrgios n'est jamais ennuyeux lorsqu'il se retrouve sur le terrain. Que ce soit dans sa sélection des coups, son sens du spectacle, ses changements d'humeur brusques, ses crises ou encore ses blagues à l'endroit d'un joueur qui n'est même pas de l'autre côté du filet.

Les spectateurs ont eu droit à tout ça lors de sa victoire de 6-2, 6-4, 4-6, 7-5 contre le Français Gilles Simon au deuxième tour des Internationaux d'Australie, jeudi soir.

L'Australien — qui est présentement en probation pour six mois sur le circuit de l'ATP pour avoir piqué une crise envers des arbitres du circuit — a profité de l'occasion pour faire une blague sur l'adversaire qu'il pourrait croiser au quatrième tour, Rafael Nadal.

Après avoir été averti qu'il avait mis plus de 25 secondes pour mettre la balle en jeu entre deux points, Kyrgios a imité la routine de « Rafa » avant qu'il ne claque son service, pour rappeler à l'arbitre que d'autres joueurs abusent davantage de ce règlement que lui.

Lorsqu'un journaliste a demandé à Nadal — qui a défait l'Argentin Federico Delbonis 6-3, 7-6 (4) et 6-1 au deuxième tour en fin de soirée — ce qu'il pensait de l'imitation de Kyrgios, l'Espagnol a répondu : « Je m'en fous. Je suis ici pour jouer au tennis ».

Le seul moment plus terne du match s'est produit lors de l'entrevue sur le terrain après la victoire de Kyrgios, lorsqu'on lui a parlé des adversaires qu'il pourrait croiser plus tard pendant le tournoi. Il a simplement répondu : « Je n'y pense pas... Je prends un match à la fois en ce moment ».

Par ailleurs, le double finaliste des Internationaux de France Dominic Thiem la septième tête de série Alexander Zverev et le Français Gaël Monfils ont aussi poursuivi leur route jeudi.

Milos Raonic, 32e tête de série et seul Canadien toujours en lice en simple, devrait affronter le Grec Stefanos Tsitsipas en troisième ronde dans la nuit de jeudi à vendredi.

Chez les dames, la logique a été respectée — du moins pour un trio d'ex-no 1 mondiales qui ont aussi gagné au moins un titre du Grand Chelem en carrière : Garbine Muguruza, Simona Halep et Angelique Kerber.

Muguruza a amorcé les hostilités en battant l'Australienne Ajla Tomljanovic 6-3, 3-6 et 6-3 mercredi soir.

Pour sa part, Halep a évincé la Britannique Harriet Dart 6-2, 6-4 jeudi, tandis que Kerber a pris la mesure de l'Australienne Priscilla Hon 6-3, 6-2.



Nick Kyrgios n'est jamais ennuyeux lorsqu'il se retrouve sur le terrain. — PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE

Barty gagne en deux manches

La numéro 1 mondiale Ashleigh Barty a atteint le quatrième tour des Internationaux d'Australie jeudi soir, battant Elena Rybakina 6-3 et 6- 2.

Championne en titre de Roland-Garros, l'Australienne a prévalu en 79 minutes, grâce notamment à cinq bris et cinq as.

Serena Williams affrontait la Chinoise Qiang Wang au moment de mettre sous presse.

Les champions en titre Novak Djokovic et Naomi Osaka devaient également jouer dans la nuit de jeudi à vendredi tout comme Roger Federer, titré 20 fois en Grand chelem. **ASSOCIATED PRESS**

DABROWSKI PROGRESSE EN DOUBLE

En double féminin, la Canadienne Gabriela Dabrowski et sa partenaire lettone Jelena Ostapenko, sixièmes têtes de série, ont progressé au deuxième tour.

Les deux femmes ont vaincu la Grecque Maria Sakkari et l'Australienne Alja Tomljanovic 7-6, 6-4.

Dabrowski, classée huitième au monde en double, a une nouvelle partenaire pour ce premier Grand Chelem de la saison. Elle s'est séparée de la Chinoise Yifan Xu à la fin de la dernière campagne. Dabrowski et Xu ont obtenu leur meilleur résultat en atteignant la finale du tournoi de Wimbledon.



Rafael Nadal

CadieuxLangevin
CENTRE DENTAIRE
DR ÉRIC CADIEUX
DR JEAN-FRANÇOIS LANGEVIN
DENTISTERIE
GÉNÉRALE ET ESTHÉTIQUE
340, boul. Leclerc Ouest, Granby
450 375-2455
www.drCadieuxLangevin.com
0018683



Comme les partisans de l'équipe, Charles Rondeau ne sait pas à quoi s'attendre des Inouk. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

INOUK

La boîte à surprises de Charles Rondeau

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Inouk (15-17-3) ont rendez-vous vendredi soir au Centre sportif Léonard-Grondin avec les Shamrocks du West Island (7-25-1), la pire équipe de la Ligue de hockey junior AAA du Québec. Mais Charles Rondeau, qui commence à connaître ses joueurs, ne prend rien pour acquis.

« Cette équipe est une véritable boîte à surprises, a lancé l'entraîneur. Qu'est-ce que ça va donner ? Je ne sais pas trop. »

Rondeau en a manifestement assez de voir son équipe faire un pas en avant et puis deux en arrière. Encore jeudi, il a parlé d'un groupe de joueurs qui tirent l'équipe vers le bas.

Philippe Savard-Massé effectuera son premier départ devant le filet des Inouk. Miguel Duchaine, qui soigne toujours une commotion cérébrale, sera assurément absent.

Les Inouk ont réduit leur nombre de séances d'entraînement par semaine à deux, question d'accommoder certains joueurs avec leurs études. Mais paraît-il qu'il manque encore régulièrement des patineurs, ce qui met Rondeau en colère.

« Cette équipe a du potentiel, mais il y a des choses qui ne fonctionnent pas. On a encore le temps de régler nos problèmes avant les séries, mais il va falloir s'y mettre sérieusement à un moment donné. »

Les Inouk ont deux matchs devant leurs partisans en fin de semaine. Dimanche après-midi, ils recevront les Cobras de Terrebonne.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 22 JANVIER 2020

Lotto 649 : 02 10 27 30 39 43 — compl. 21
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
67947621-02

Québec 49 : 04 08 09 12 14 23 — compl. 17

Extra 0401838

Tout ou rien : 01 02 06 07 08 09 10 16 17 19 20 21

Quotidienne : 2 65 3 250 4 3082

Loto Poker : 2♡ 6♠ V♣ R♢ A♡

Banco — Turbo x2 : 03 09 10 14 20 21 26 27 32 34 36 37 39 42 46 51 60 61 63 65

Sprint : 32 38 40 42 48

Lotto D : 1 1 5 6 3 3 2 4

Triplex : 05 14 27 29 38

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 29 MARS 89 SCORPION

Lotto MAX — Ce soir, 17 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

0019776

EN CLASSE AAA DU TOURNOI PEE-WEE DE WATERLOO

Les Gouverneurs veulent progresser

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Patrick Bergeron l'avoue: il ne s'attendait pas à ce que ses Gouverneurs de Massey-Vanier cassent tout en classe AAA du Tournoi national de hockey pee-wee de Waterloo.

Après s'être inclinés 4-1 face au Collège Français de la Rive-Sud mercredi, les Cowansvillois ont rendez-vous avec les Pionniers de Lanaudière vendredi soir à l'aréna Jacques-Chagnon. Et tout ce que Bergeron demande à ses jeunes, c'est de continuer à progresser.

« Face au Collège Français, on a connu un bon départ et on a été la meilleure équipe en troisième période, explique l'ancien entraîneur des Inouk. On a maintenant rendez-vous avec une équipe qu'on ne connaît pas, mais à qui on est sûrement capables de lui donner un bon match. Oui, l'important, c'est qu'on progresse. »

Au sein de la Ligue de hockey d'excellence du Québec, les Gouverneurs ont une fiche d'une seule victoire, 19 défaites et un verdict nul. Plus tôt cette saison, ils ont toutefois atteint les quarts de finale du tournoi de Saint-Hyacinthe.

« Honnêtement, on ne regarde pas le résultat, mais davantage le processus, reprend Bergeron. Malgré les défaites, les jeunes sont enthousiastes et leur désir d'apprendre est très fort. Ils se présentent à l'aréna avec le sourire à tous les jours. C'est une bande de jeunes agréables à diriger. »

Thomas Cloutier est le meilleur marqueur des Gouverneurs, lui qui a amassé 13 points, dont huit buts, en 21 matchs du calendrier régulier. Il a d'ailleurs été le seul marqueur de son équipe mercredi face au Collège Français.

« Le tournoi de Waterloo est une étape majeure puisqu'il est présenté chez nous et que parents et amis peuvent assister à nos matchs, dit encore Bergeron. Aussi, Waterloo est un des plus importants tournois pee-wee au Québec, il est super bien organisé et on veut bien paraître. »

Benoit Roy et Sébastien Gaudreault dirigeront les Gouverneurs vendredi soir puisque Bergeron sera derrière le banc des Rangers de Montréal-Est, qui recevront les Prédateurs de Saint-Gabriel-de-Brandon. Bergeron, on le sait, a rapidement été repêché par l'entraîneur en chef Gianni Cantini, dont il est l'adjoint, après avoir été congédié par les Inouk.

DU AAA EN MASSE

Neuf des 11 matchs présentés vendredi au Tournoi pee-wee de Waterloo mettront en vedette les équipes de la classe AAA. Le directeur du tournoi, Martin Bazinet, nous invite à ne pas manquer le duel opposant les Rebels de Mississauga à l'Arsenal du Lac Saint-Louis à 10 h 30.

Jeudi soir, en classe A, les Rockies de Bromont ont subi une défaite de 3-1 devant le Phoenix de Sherbrooke. Les Rockies sont zéro en deux depuis le début du tournoi.



Patrick Bergeron et ses Gouverneurs. « On ne regarde pas le résultat, mais davantage le processus », dit-il. — PHOTO FOURNIE PAR PIERRE-PAUL FOISY

« La Coupe Memorial, le plus beau souvenir de ma carrière »

Georges Laraque n'a pas hésité longtemps avant d'accepter l'invitation des Bisons



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Georges Laraque n'a pas hésité longtemps avant d'accepter l'invitation des Bisons qui, samedi soir, vont rendre hommage aux Prédateurs, champions de la Coupe Memorial en 1996, lors de leur « Party des fans ».

« Tout ce qu'il fallait que je voie, c'est si j'étais disponible, a-t-il raconté pendant une pause de l'émission qu'il anime au 91,9 Sports. Et puisque je l'étais, la question ne se posait même pas : c'est clair que j'allais à Granby ! »

Laraque, clairement, est excité en pensant à la soirée de samedi.

« La Coupe Memorial, c'est le plus beau souvenir de ma carrière, un des plus beaux souvenirs de ma vie, point. Et les occasions de renouer avec les gars avec qui j'ai gagné sont rares. Alors, quand il s'en présente une et que je suis disponible, je saute dessus ! »

Car Laraque a beau avoir disputé près de 750 matchs dans la Ligue nationale, séries éliminatoires incluses, le triomphe des Prédateurs à Peterborough demeure « extra spécial » à ses yeux, pour reprendre ses propres mots.

« Y'a la victoire et y'a le contexte aussi. N'oublions jamais que le Québec n'avait pas remporté la Coupe Memorial depuis 25 ans. Je me rappelle encore du sondage que TSN avait fait avant le début de l'événement : y'a moins de 1 % des gens qui favorisaient les Prédateurs pour gagner le tournoi ! »

En lever de rideau, les Prédateurs ont écrasé le Storm de Guelph 8-0. Ce qui a ébranlé pas mal de monde.

« Mais les gens à l'extérieur du Québec se disaient : "Y'a rien là, c'est juste un match, ça ne durera pas ! " Mais à la fin de la semaine, c'est nous qui avons levé la Coupe Memorial. »

LE VIADUC

Georges Laraque est revenu à Granby quelques fois depuis la conquête de la Coupe Memorial. Mais il passe souvent sur l'autoroute des Cantons-de-l'Est. Et à chaque fois, il revoit dans sa tête des images qui ne s'effaceront jamais de sa mémoire.

« À chaque fois, je revois les partisans sur le viaduc de la sortie 68 qui attendent notre autobus au retour de Peterborough. J'y repense et j'en ai encore des frissons. Les gens de Granby étaient tellement contents, ils étaient tellement fiers. Ce sont tellement de beaux souvenirs. »

Avec les Oilers d'Edmonton, en 2006, et avec les Penguins de Pittsburgh, en 2008, Laraque a participé à deux finales de la Coupe Stanley. Les deux fois, il a perdu. Ce qui donne encore plus de valeur à son triomphe avec les Prédateurs.

« À Granby, j'ai tout gagné. Et en tant qu'athlète, c'est ce que tu veux, gagner. »



Georges Laraque en 1996, dans l'uniforme des Prédateurs — PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« JE NE REGRETTE RIEN, MAIS... »

Tant dans la LHJMQ que dans la Ligue nationale, Georges Laraque a été le justicier le plus craint de son époque. Récemment, il a partagé sur Twitter le film de la fameuse bagarre qu'il avait livrée à Joël Thériault à son tout premier match (et même à sa toute première présence sur la patinoire) avec les Prédateurs. Et il a écrit : « J'ai peine à croire que j'ai déjà fait ça pour gagner ma vie. Ce n'est pas moi en tant que personne ».

« Je ne regrette rien, mais les gens qui me connaissent savent que je déteste la violence, a-t-il expliqué. Mais bon, c'était comme ça que ça se passait dans le temps. Lorsque je suis arrivé sur la glace, Thériault, qui avait été repêché par les Capitals de Washington, m'a dit : "Georges, le dépisteur des Capitals est ici, y faut qu'on s'pogne ! " Et on a fait ce qu'on avait à faire. »

Et Laraque, pour la petite histoire, a facilement eu le meilleur sur Thériault, qui était lui-même un bagarreur très réputé.

Au Centre sportif Léonard-Grondin, alors que les Bisons croiseront le fer avec le Formule Fitness de Bécancour samedi soir, il y aura certainement une ou deux bagarres. Mais ce sera aussi la fête des Prédateurs avec, outre Laraque, la présence de Philippe Audet, Martin Chouinard, Daniel Goneau, Michel Massie, Samy Nasreddine, Frédéric Henry et Frédéric Deschênes, qui vient de confirmer sa participation à l'événement. L'adjoint de Michel Therrien à l'époque, Daniel Bissonnette, de même que le préposé à l'équipement, Patrick Léonard, y seront également.



Georges Laraque a beau avoir disputé près de 750 matchs dans la Ligue nationale, séries éliminatoires incluses, le triomphe des Prédateurs à Peterborough demeure « extra spécial » à ses yeux, pour reprendre ses propres mots.

TENNIS
VICTOIRE SPECTACULAIRE DE KYRGIOS À MELBOURNE
29

VOTRE ENTREPRISE CÉLÈBRE UN ÉVÉNEMENT?

Faites-le connaître à nos lecteurs!

Soulignez cet événement avec la publication d'un cahier spécial sur toutes les plateformes du quotidien *La Voix de l'Est*, **UN OUTIL PROMOTIONNEL DE PREMIER CHOIX** pour joindre votre clientèle actuelle et future.

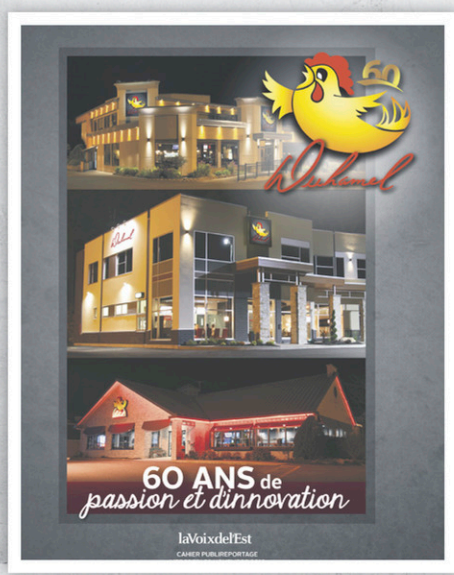
Quelques exemples de nos publications



CÉGEP DE GRANBY
Pour souligner ses 50 ans



CHAGNON HONDA GRANBY
Pour marquer l'ouverture de son nouvel édifice



RÔTISSERIES DUHAMEL
Pour fêter leurs 60 ans



FILTRATION QUÉBEC
À l'occasion de l'ouverture de son nouvel édifice

laVoixdel'Est

Information : Alain LeClerc au 450 375-4555, poste 5475